



2016

« L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence : ...

Des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués...

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'oeuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. ... »

Le mot du président

Les CAUE fêtent, cette année, le 40^{ème} anniversaire de la loi fondatrice sur l'Architecture qui les a créés le 3 janvier 1977 et qui a conduits à la mise en place du CAUE du Calvados en 1978, l'un des premiers de France.

Ces dates permettent de mesurer le chemin parcouru par le CAUE du Calvados dans l'accomplissement de ses missions et confirme sa pertinence lors de ses actions quotidiennes d'information, de sensibilisation et de conseil.

En effet, si l'année 2016 fut particulièrement chargée pour l'ensemble des élus du Calvados du fait de l'application des réformes territoriales, le CAUE est resté profondément inscrit comme un partenaire incontournable des collectivités locales.

Témoin, le nombre de dossiers sur lesquels nos conseillers ont été mobilisés cette année, des demandes de plus en plus complexes, nécessitant des compétences associées.

Nos champs d'intervention s'élargissent. Ils dépassent la simple intégration du projet en prenant en compte les différentes échelles de territoire. Le CAUE intervient sur la parcelle, l'ouvrage, la commune, la communauté de communes, le syndicat mixte de SCOT : le département est véritablement son champ d'action.

Le conseil aux particuliers est une des missions prioritaires que la loi nous a confié. Il est à noter que les candidats à la construction sont de plus en plus nombreux à faire appel à nos services, en lien avec le nouveau réseau de services instructeurs des collectivités et les services de l'Etat.

Le CAUE tire sa force de sa capacité d'adaptation, de son indépendance et de ses savoir-faire qui lui permettent de faire face aux évolutions législatives et institutionnelles.

Au cours de l'année 2016, le CAUE a donc redéployé son offre de services aux particuliers en lien avec les services instructeurs des collectivités territoriales suite au désengagement progressif des services de l'Etat. Il propose également aux instructeurs des formations pour mieux appréhender les projets présentés et se positionne comme un animateur actif pour le territoire.

Par ailleurs le CAUE se positionne plus que jamais comme un acteur de proximité en assurant des permanences dans 32 lieux répartis entre chaque communauté de communes du département.

Enfin, face à la complexification technique, administrative et normative de nos champs de compétences, l'information, la sensibilisation et la pédagogie restent des valeurs fortes portées par le CAUE. Ils doivent constituer des axes fondamentaux de son développement.

Au cours de l'année 2016, le CAUE s'est ainsi fixé 3 objectifs pour les années à venir :

- | être un CAUE lisible et accessible,
- | être un CAUE inscrit dans le territoire,
- | être un CAUE innovant et dynamique.

Trois axes de travail prioritaires ont été identifiés afin de répondre à ses objectifs :

1| Moderniser l'image du CAUE notamment par la création d'un nouveau rapport d'activité plus dynamique et attrayant, la création d'un nouveau logo, d'une nouvelle charte graphique facilement identifiable et la création de collections de plaquettes, guides et ouvrages,

2| Développer les services « tout public » et les moyens de diffuser nos actions, notamment par la réorganisation de l'accueil au public, la mise en réseau de notre documentation, la proposition de services vers des publics extérieurs, l'amélioration de nos relais de diffusion et l'élargissement de nos partenariats,

3| Organiser et planifier des actions de communication cohérentes et récurrentes par le développement d'une animation territoriale basée sur nos compétences, le développement de la formation des élus et le renforcement de nos actions de sensibilisation : diffusion du savoir, évènementiel et jeune public.

A travers ses quelques mots, vous l'aurez compris, le CAUE du Calvados s'engage pragmatiquement et sereinement vers l'avenir et se positionne comme il l'a toujours fait, auprès de tous les acteurs du cadre de vie comme un outil au service du territoire et de l'ensemble des publics du Calvados.

Pour conclure, je vous invite, comme chaque année, à parcourir ce rapport d'activités, et souhaite que, grâce à ses compétences et son savoir-faire, et avec la confiance de ses partenaires privilégiés, le CAUE soit en mesure de poursuivre son action au service de l'intérêt général.

*Hubert COURSEAUX
Président du CAUE*







\ Sommaire

Le mot du président 1

L'ANNÉE 2016

Rapport d'activité 5
Quelques chiffres 9

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Conseil aux particuliers 11
Réhabilitation des églises 15
Club des services instructeurs 15
Partenariat avec la Fondation du Patrimoine 16

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Architecture 19
Urbanisme 28
Paysage 34
Accompagnement pour les remises de prestation 40

SENSIBILISATION

Communication 45
Évènementiel 48
Actions pédagogiques 52
Documentation 56

LA VIE DU C.A.U.E.

Quelques mots 59
L'association 60



L'ANNÉE 2016



\ Rapport d'activité

Comme vous le savez 2016 a été marquée par une importante réorganisation des services permettant d'optimiser l'encadrement des équipes, de renforcer la lisibilité de l'organigramme et de lancer une nouvelle dynamique pour le CAUE.

Le CAUE est aujourd'hui organisé en 6 pôles :

- | assistance architecturale,
- | conseil collectivités urbanisme,
- | conseil collectivités architecture,
- | conseil collectivités paysage,
- | communication,
- | administration.

LE CAUE.

COLLABORATEURS	18
CONSEILS DONNES	2429
ACTIONS DE SENSIBILISATION	27
OUVRAGES ACQUIS	25
CITATIONS DANS LES MEDIAS	45
DOSSIERS RENDUS	103

Deux personnes sont venues renforcer l'équipe afin de pérenniser nos missions : Elsa Quintavalle, notre nouvelle Paysagiste Concepteur et Elodie Paillard, notre nouvelle architecte HMONP.

BÉNÉFICIAIRES

COLLECTIVITÉS ONT FAIT APPEL AU CAUE	71
DOSSIERS RENDUS	82
CONVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SIGNÉES	53
ADHÉRENTS AU CAUE	163
NOUVEAUX ADHÉRENTS	11

Malgré les incertitudes liées aux projets de fusion et aux communes nouvelles, l'année 2016 aura été une année particulièrement riche en projets et je tiens à féliciter l'ensemble des équipes du CAUE qui a su se mobiliser pour apporter une réponse adaptée à chacune des sollicitations.

Comme indiqué lors de la dernière Assemblée Générale, un nouvel outil de suivi des actions du CAUE a été mis en place afin de mieux valoriser et rendre compte du travail effectué par l'ensemble de l'équipe.

Cet outil permet de suivre les demandes des collectivités, les conventions et les étapes de rendus. Il sert de base objective pour la constitution de ce rapport d'activités.

Assistance architecturale \

Le conseil aux particuliers représente l'une des missions fondamentales du CAUE. Gratuit et indépendant, le CAUE conseille en amont du projet et reçoit les particuliers sur rendez-vous au siège et au sein de 32 lieux de permanences répartis sur l'ensemble des communautés de communes du Calvados.

2320	CONSEILS DONNES
1187	DONT VISITES D'USAGERS
1132	DONT CONSEILS AUX SERVICES INSTRUCTEURS ET AUX ELUS
452	MAILS ET APPELS TELEPHONIQUES

PARTICULIERS

L'architecte conseiller accompagne les habitants afin de les informer en amont de leur construction. Il peut notamment les aider à réfléchir à une implantation judicieuse de leur future construction par rapport à son orientation. Il peut aussi adapter l'organisation de l'espace en fonction des besoins ou encore suggérer des matériaux et des solutions techniques adaptés à leur projet. Le projet

est abordé dans sa globalité, sans oublier les aspects environnementaux, énergétiques et réglementaires.

Le conseil donné peut être accompagné de croquis de principes et de diverses recommandations techniques.

Comme l'année dernière, les particuliers nous sollicitent très fortement sur la possibilité d'évolution de leur habitat. Il s'agit principalement de les conseiller pour une rénovation ou une extension suite à l'évolution de leur mode de vie : optimiser l'aménagement existant intérieur, proposer un nouvel espace de vie ou un agrandissement cohérent avec l'existant.

A noter également une part importante du conseil sur les réglementations d'urbanisme, notamment sur l'interprétation des règles du PLU et de l'article 11 sur l'intégration architecturale afin de trouver des solutions techniques permettant la réalisation des projets.

Les architectes du CAUE ont ainsi donné 2320 conseils en 2016, soit une évolution globale de + 5 % par rapport à 2015.

Dans le cadre du partenariat qui le lie à la fondation du patrimoine, le CAUE est intervenu à 27 reprises afin d'aider les particuliers à constituer leur dossier de labellisation ou d'effectuer une visite de conformité.

A noter, également l'intervention à deux reprises de nos architectes dans le cadre de conseils sur la réhabilitation d'églises.

Enfin, 2016 a été particulièrement marquée par la formalisation d'un Club Instructeurs animé par le CAUE du Calvados. Ce Club a pour objectif de renforcer les relations entre services instructeurs et architectes conseils et d'assurer la création d'une culture commune autour de l'instruction et de la qualité architecturale.

Le taux de participation est important et l'ensemble des services instructeurs est représenté à chaque rencontre qui a lieu tous les deux mois environ.

Un forum d'échanges a également été mis en place.

Dans cette même dynamique d'animation territoriale, le lancement d'un deuxième Club « Planification » réunissant les chargés de mission PLUi et les Directeurs des SCOT est prévu sur l'année 2017.

Conseil aux collectivités \

Pour ce qui est du conseil aux collectivités, l'année 2016 s'inscrit dans la continuité de l'année 2015, preuve de la reconnaissance du travail effectué par le CAUE et de la profusion de projets portés par les élus du Calvados pour leur territoire.

Le CAUE est devenu un partenaire naturel et évident, auquel nombre de maires font quotidiennement appel, que ce soit pour leurs préparations d'opérations nouvelles ou dans le quotidien de la gestion communale.

109	NOUVELLES DEMANDES DE CONSEILS
17	DOCUMENTS DE PLANIFICATION DONT 5 PLUI
9	PROJETS URBAINS
35	PROGRAMMATIONS EQUIPEMENTS PUBLICS BÂTIMENTS COMMUNAUX DONT 17 RÉHABILITATIONS
2	CHARTES DES ENSEIGNES
41	DOSSIERS D'ÉCOCONDITIONNÉ
12	REQUALIFICATIONS D'ESPACES PUBLICS
6	TRAVERSÉES DE BOURG
3	ÉTUDES GRAND PAYSAGE

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Années après années, le CAUE maintient ainsi les grandes orientations suivantes en matière de conseil aux collectivités :

| développer et consolider la mise en place d'un conseil complet auprès des collectivités locales sur les trois domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage,



- | diffuser la culture de la qualité du cadre de vie et du développement durable dans les projets de territoire, les opérations d'urbanisme, les requalifications d'espaces et les constructions publiques,
- | faciliter l'émergence des projets des collectivités.

C'est cette continuité qui assure l'efficacité de notre structure.

Le CAUE a enregistré 109 nouvelles demandes, dont 82 ont donné lieu à l'élaboration et au rendu d'un dossier sur l'année 2016.

L'analyse des différentes actions qui ont mobilisé les conseillers du CAUE démontre que nous intervenons dans des temps plus longs pour des sollicitations qui portent sur des documents d'urbanisme ou sur des projets globaux d'aménagement.

Cela nous amène à intervenir pour un même dossier sur plusieurs années, ce qui est particulièrement vrai en 2016 compte tenu du nombre important de Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux engagés en 2015-2016.

En parallèle des conseils directs donnés aux collectivités, le CAUE a lancé en 2016, une nouvelle collection d'ouvrage appelée « Les Cahiers du CAUE ». Elle vise à apporter des réponses pratiques aux élus sur des thèmes variés autour de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage.

- Deux numéros ont été publiés à ce jour :
- | Prise en compte des annexes et extensions des habitations en zone A et N des PLU,
 - | Raccordement au réseau de distribution d'électricité dans le cadre des autorisations d'urbanisme.

Dans la mesure du possible, toujours dans un objectif d'animation territoriale, ces « cahiers pratiques » sont réalisés en partenariat et en collaboration avec des acteurs locaux : DDTM, Chambre d'agriculture, UAMC et CDPENAF pour le premier ; Enedis et SDEC pour le second.

- Trois nouveaux numéros sont prévus sur 2017 :
- | les STECAL à vocation économique (urbanisme),
 - | les cimetières paysagers (paysage),
 - | l'organisation de la maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation d'un bâtiment ancien (architecture).

Les trois grands corps de compétences du CAUE seront donc abordés cette année : urbanisme, paysage et architecture.

La sensibilisation, l'information et la pédagogie

2016 a été marquée par l'organisation en partenariat avec le conseil départemental et l'Ordre départemental des Géomètres experts du 15^{ème} séminaire franco-allemand. Celui-ci s'est déroulé en octobre en Basse-Franconie à Miltenberg et a réuni élus et professionnels de l'aménagement du territoire autour de deux thèmes d'actualités en France et en Allemagne : la gestion des risques et la revitalisation des cœurs de bourg en milieu rural.

L'expérience fut très enrichissante et afin de mieux communiquer sur cette action qui mobilise de nombreuses ressources et acteurs, le CAUE travaille actuellement sur la publication d'un acte du séminaire regroupant l'ensemble des supports de travail et le parcours de la délégation française en Basse-Franconie.

Dans deux ans, nous aurons à nouveau la chance d'accueillir en France la délégation allemande. Le travail est d'ores et déjà engagé et les allemands semblent particulièrement intéressés par la constitution en France des communes nouvelles.

45	CITATIONS DANS LES MÉDIAS
25	OUVRAGES ACQUIS
22200	UTILISATEURS DU SITE INTERNET
14	FICHES RÉFÉRENTIEL DENSITÉ
237	FICHES RÉFÉRENTIEL ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER
277	FICHES RÉFÉRENTIEL RÉALISÉES

COMMUNICATION

2016 a également été marquée par la mise en place d'une nouvelle charte graphique visant à dynamiser et à moderniser l'image du CAUE.

Ainsi, un nouveau logo et de nouvelles maquettes plus modernes ont été créés et l'ensemble des plaquettes a été réactualisé et relooké pour véhiculer cette nouvelle image.



A venir une plaquette générale présentant les grandes missions du CAUE est en cours de finalisation pour un envoi courant juin à l'ensemble des collectivités du département.

En parallèle, une nouvelle stratégie de communication visant à renforcer les dimensions pédagogiques, culturelles et grand public du CAUE a été élaborée.

2016 marque aussi l'intégration du CAUE du Calvados dans un portail documentaire mutualisé Doc Ouest. Le paramétrage du site et la formation de notre documentaliste ont été réalisés, et l'alimentation de la base de données est en cours.

L'année 2016 a également été l'occasion de développer un travail constructif avec 3 classes de primaires. Cet accompagnement s'est inscrit dans un vrai cycle pédagogique sur les thèmes de la ville et de la maison individuelle et constitue un moyen très efficace de travailler avec les enfants sur les notions de perception de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

L'équipe très motivée par ce travail de sensibilisation s'est beaucoup investie auprès des élèves et des enseignants.

Un appel à candidatures sera lancé par l'inspection académique pour la rentrée 2017 avec un objectif d'accompagner quatre classes de primaires sur l'agglomération caennaise et deux classes sur le reste du département.

Le rectorat souhaite également lancer un appel à candidatures pour la rentrée 2017 pour des interventions auprès des collèges.

architectures et des espaces spectaculaires, rarement accessibles au public, vestiges du passé ou emblèmes de la modernité. Il sera aussi question de lieux plus discrets, moins connus, qui participent pourtant à la richesse culturelle des territoires.

Avec 29 participants et 121 clichés reçus, ce concours fut un succès. La valorisation de ce concours sera menée sur l'année 2017 avec la publication d'un ouvrage et la tenue d'exposition dont la première a eu lieu au Pavillon à Caen du 12 au 30 avril 2017.

CONCOURS PHOTO

CANDIDATS	29
PHOTOGRAPHIES	121
JURY DE 7 PROFESSIONNELS	1
ENFANTS ONT VOTÉ	61
VISITEURS DE L'EXPOSITION AU PAVILLON	824

Enfin, l'année 2016 s'est clôturée par l'organisation de notre premier concours photo. L'organisation d'un concours photo est l'occasion pour le CAUE de faire découvrir au public des

894 PERSONNES SENSIBILISÉS

405 JEUNES SENSIBILISÉS

10 INTERVENTIONS ET CONFÉRENCES

INTERVENTIONS

Comme l'année dernière, vous trouverez dans les pages qui suivent l'intégralité des actions menées par le CAUE du Calvados en 2016 regroupée en trois catégories : assistance architecturale, conseil aux collectivités et sensibilisation.

Je vous souhaite donc une bonne lecture ...

Fabien TESSIER
Directeur du CAUE



Quelques chiffres

Principale ressource du CAUE, la taxe d'aménagement (TA) 2016 initialement prévue à hauteur de 1 250 000 € (correspondant à un taux de 0,5 % de TA départementale), a été revue à la hausse pour un réalisé de 1 502 450 €, contre 1 439 727 € en 2015.

Quatre paramètres expliquent ce chiffre :

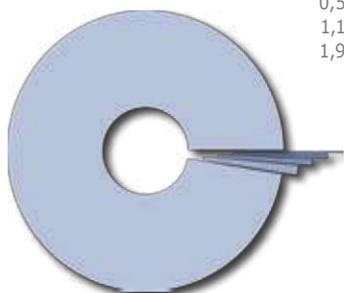
- la fin de la baisse de la construction et les répercussions du début de relance,
- la stabilisation partielle de la ressource liée à la mise en recouvrement sur deux années,
- la fin des retards liés au traitement du logiciel CHORUS de l'administration DGFIP. Ce phénomène avait touché l'ensemble des CAUE,
- mais surtout le faible taux de restitution constaté sur l'année 2016, très inférieur aux estimations initiales.

Au final, la plus value s'élève donc à : + 252 450 €

D'un autre côté, comme constaté depuis plusieurs années, les charges ont été maîtrisées malgré la réorganisation du CAUE et le développement d'actions de sensibilisation et de pédagogie sur l'année 2016 avec 1 106 940 € de dépenses réalisées, pour 1 158 310 € de dépenses budgétées.

Le résultat comptable de + 474 141 € permet d'envisager sereinement l'avenir et permet au CAUE de s'atteler au lancement de nouveaux projets sur 2017 : restructuration du conseil aux Particuliers, développement des actions de formations et de sensibilisation, et renforcement de l'animation territoriale à l'échelle du département.

RECETTES 2016 \

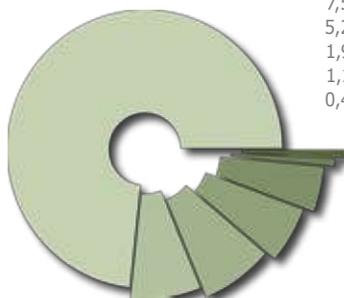


95,03 %	Taxe d'aménagement
1,34 %	Cotisations Adhérents
0,52 %	Produits financiers
1,15 %	Transferts de charges
1,96 %	Autres produits

RECETTES BUDGETÉES 1 389 000 €

RECETTES RÉALISÉES 1 667 657 €

DÉPENSES 2016 \



74,99 %	Charges de personnel
8,71 %	Autres achats
7,54 %	Dotations aux amortissements
5,20 %	Impôts et taxes
1,97 %	Missions et actions
1,10 %	Services extérieurs
0,49 %	Charges financières

DÉPENSES BUDGETÉES 1 158 310 €

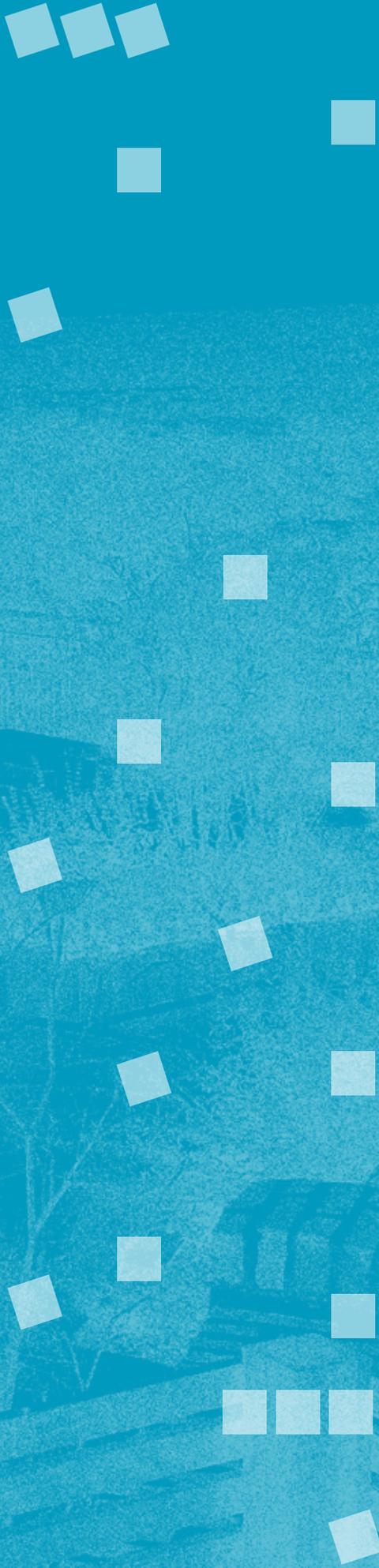
DÉPENSES RÉALISÉES 1 106 940 €

RÉSULTAT COMPTABLE

474 141 €

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Article 7 de la loi sur l'Architecture du 03 janvier 1977 — Le CAUE « fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »



\ Conseil aux particuliers

\ Les permanences architecturales

Le CAUE sait écouter et répondre au mieux à toutes les questions liées à l'acte de la construction pour toutes les personnes qui en ont besoin (les particuliers, les professionnels, les services instructeurs ...).

De plus en plus, ces questions portent sur les règlements d'urbanisme et leur interprétation. Le conseiller aide les personnes qui le sollicitent à comprendre les articles du Plan d'Occupation des Sols, du Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement, les motifs de refus d'un permis de construire ou les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, etc. En fonction du projet et de la faisabilité, il explique les différentes démarches administratives (déclaration préalable ou permis de construire) aux pétitionnaires.

Les conseils prodigués permettent aux personnes d'être sensibilisées à la qualité architecturale et urbaine.

Mais plus largement, le conseiller apporte une vision globale du projet. Les renseignements et les recommandations permettent d'améliorer la qualité architecturale et l'insertion paysagère de la future maison, extension ou réhabilitation.

Des informations plus techniques peuvent également être données, notamment sur des questions d'humidité, d'acoustique, d'isolation ... Le conseiller a par ailleurs un rôle de relais vers les professionnels (expert, maître d'œuvre, artisan). Il explique le rôle de chacun en fonction du problème posé par le particulier.

Dans l'idéal, le conseiller reçoit les particuliers en amont, à la genèse du projet, mais cela peut être également en cas de refus de permis de construire ou de problème administratif en cours d'instruction.



Carte des permanences



Bertrand LÉGUILLON



Guillaume JACQUET



Claire SAMASSA



Benoît VIVIEN

\ La valorisation dans les médias

Les communes et communautés de communes publient chaque mois ou chaque trimestre, selon les secteurs, des bulletins à destination du grand public. Régulièrement, un encart est réservé au CAUE, afin d'apporter aux lecteurs davantage de précisions sur le rôle et les missions de l'architecte conseil.

Les permanences architecturales dispensées en mairies, communautés de communes et dans les locaux du CAUE, sont un véritable atout à mettre en valeur dans les médias. Les sites internet et réseaux sociaux associés à ces structures relayent également l'information auprès d'un autre public.

Cette valorisation dans la presse et sur le web engendre des retours positifs avec notamment des fréquentations plus importantes des permanences de la part des particuliers.

PERMANENCES

LIEUX DE PERMANENCE 32

ARCHITECTES CONSEIL 4

PROJETS DE RESTAURATION 48%

PROJETS DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS 33%

QUESTIONS DIVERSES SUR L'ARCHITECTURE OU L'URBANISME 19%

\ ILS EN ONT PARLÉ \

« Vous pouvez rencontrer gratuitement un architecte conseiller du CAUE » - Site internet des Vallées de l'Orne et de l'Odon, janvier 2016

« Rencontrez gratuitement un architecte-conseiller du CAUE » - Site internet de la Communauté de Communes de Cambremer, mars 2016

« Des conseillers à votre écoute » - Site internet de Vire-Normandie, février 2016

« Permanences gratuites d'un architecte » - Bulletin de la communauté de communes Estuaire de la Dives, printemps 2016

« Faire construire sa maison : le regard avisé des experts » - Tendances Ouest, 5 mai 2016

CLÉCY \

1251 habitants

Le projet concerne l'extension d'une maison d'habitation. Les pétitionnaires souhaitaient s'offrir une grande pièce de vie (cuisine et séjour) ouverte sur le jardin et donnant de larges vues sur un paysage vallonné et préservé. Le conseil a porté sur le positionnement de l'extension, son orientation, le dessin des ouvertures pour cadrer au mieux les vues, mais aussi sur les usages et l'intégration du projet dans un site inscrit. Plusieurs rendez-vous ont été nécessaires pour accompagner au mieux les pétitionnaires, des propositions de volumétries jusqu'à la bonne constitution du dossier de permis de construire.

Les travaux ont été réalisés et les pétitionnaires ravis de leur projet.



Le conseil



L'existant



Les travaux



Le projet après le conseil



EVRECY \

2000 habitants

A proximité immédiate de la mairie d'Evrecy, une jeune fleuriste souhaitait intégrer un ancien local commercial et y aménager une nouvelle devanture.

Son projet était déjà très abouti, elle venait voir l'architecte conseil pour qu'il valide son projet. La couleur rose/violet n'était pas à remettre en cause, l'architecte conseil lui a quand même suggéré de mettre une teinte moins soutenue dans cette tonalité. Il semblait aussi plus pertinent que la porte d'entrée soit de la même couleur que les autres menuiseries de la devanture. Les modénatures saillantes de forme arrondie autour des menuiseries étaient de couleur grise, la partie en soubassement était de couleur ton pierre pour rappeler la pierre de Caen qui domine sur cette place de la reconstruction. Une couleur Blanche pour les modénatures et le soubassement permet d'amplifier les pleins, les vides et de les souligner. Les proportions de l'enseigne ont été revues, une forme plus allongée permet de mieux s'harmoniser avec la façade.



Le conseil



Le projet après le conseil

L'existant



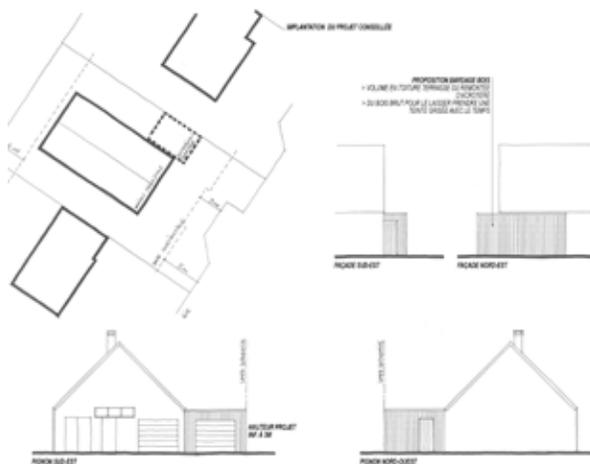


MÉZIDON-CANON \

4957 habitants



Les pétitionnaires sont venus voir l'architecte conseil du CAUE suite à un refus pour la construction d'un abri de jardin sur leur parcelle. Le but du rendez-vous a été d'expliquer les motifs de ce refus et de proposer une implantation et une écriture architecturale répondant au PLU et surtout au règlement du lotissement assez contraignant. Les pétitionnaires ont entendu les conseils et ont déposé une nouvelle déclaration préalable de travaux.



Proposition avec enduit

Proposition en bardage bois

PONT-L'ÉVÊQUE \

4579 habitants



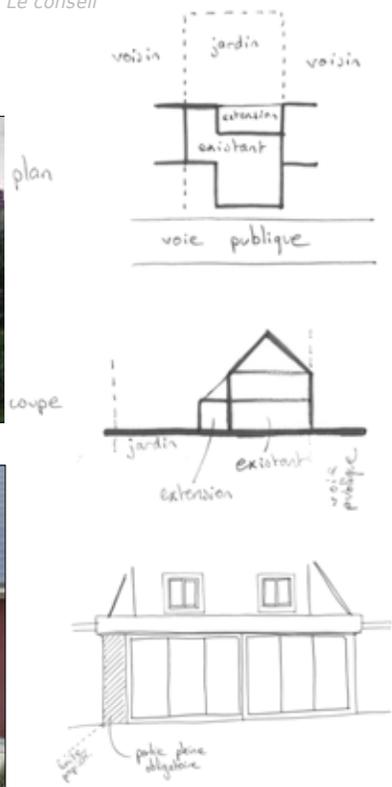
Le propriétaire de cette maison mitoyenne souhaitait créer une extension largement ouverte sur le jardin à l'emplacement de la terrasse. Après avoir hésité entre un jardin d'hiver entièrement vitré et une extension de la pièce de vie principale, l'hypothèse retenue, il a été envisagé un projet d'inspiration contemporaine venant occuper le « vide » entre les maisons existantes. Une toiture terrasse a été envisagée pour son caractère contemporain et pour ne pas impacter les ouvertures de l'étage ainsi qu'une façade sur jardin largement ouverte pour maximiser les vues et les apports de lumière naturelle. Les conseils de l'architecte ont été globalement suivis et le projet est réalisé.

L'existant



Le projet après le conseil

Le conseil



ROSEL \

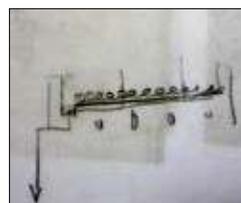
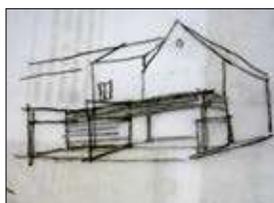
580 habitants



Suite à un refus de permis de construire, le pétitionnaire est venu rencontrer l'architecte conseil du CAUE pour pouvoir obtenir son Permis de construire.

Le pétitionnaire venait d'acquérir un bien dans le bourg ancien, pour en faire une location. L'objectif était de créer deux places de stationnement avec un espace clos/couvert pour accueillir une nouvelle entrée et un espace chaufferie/cellier. La contrainte principale était l'accès au garage, car le permis avait été refusé pour cette raison. Au niveau volumétrie le projet refusé venait déséquilibrer et alourdir les masses bâties environnantes.

L'architecte conseil a suggéré la création d'un toit terrasse de plain pied permettant de moins impacter l'environnement. Le stationnement n'était plus en clos/couvert, mais seulement en couvert et l'accès se faisant par la parcelle. Le volume évidé sur les deux tiers allège la nouvelle masse bâtie qui donne sur l'espace public, offrant ainsi une extension moins impactante pour l'environnement.



Le conseil

Le projet après le conseil



L'existant



Le projet avant le conseil

SAINT-LÉGER-DUBOSQ \

166 habitants

Le propriétaire de ce terrain à Saint Léger Dubosq est attentif à l'environnement. Pour son projet de construction, il a décidé de faire appel à une entreprise primée au concours «My Positive Impact» à l'initiative de la Fondation Nicolas Hulot. Il s'agit de la première maison commercialisée par cette entreprise une maison «voûte» recouverte de terre enherbée provenant du terrassement. Pour constituer la voûte, le constructeur récupère des hangars d'avions de chasse désaffectés voués à la démolition et les utilise comme coffrage pour le béton qui sera recouvert d'un isolant à base de bois de récupération. La première étape du conseil était de s'assurer que le PLU permettait ce type de projet. Dans un second temps, l'architecte conseiller a accompagné le pétitionnaire sur la composition des façades, seuls éléments visibles du projet. Il a été conseillé de privilégier des façades simples sans balcon et de teinte soutenue (beige/ocre). Les conseils ont été en grande partie suivis même si la teinte de l'enduit aurait pu être plus soutenue. La maison est actuellement en chantier.

le projet initial



le projet intermédiaire



le projet final



Les travaux



Le terrain avant les travaux

\ RÉHABILITATION DES ÉGLISES

Un architecte conseil du CAUE travaille en étroite collaboration avec la Fondation du Patrimoine et les services patrimoine du Département pour faire des conseils ponctuels sur des églises non classées ou inscrites aux Monument Historique.

Ses conseils peuvent être prodigués en amont, en cours d'instruction des dossiers de demande de subvention, en phase chantier quand un litige survient et en fin de chantier pour déterminer si les travaux sont bien conformément exécutés par rapport aux devis et aux dossiers de demande de subvention.

Ses conseils sont aussi adressés directement aux collectivités qui sont propriétaires dans la plupart du temps de ces édifices.

Ils permettent à la collectivité d'avoir immédiatement un avis sur les interventions à faire sur leur édifice, à l'issue d'une visite sur place .

Ensuite en fonction, des désordres deux hypothèses sont possibles :

- . pour les petits désordres la mise en concurrence d'entreprises qualifiées permet une intervention rapide.
- . pour les désordres plus importants l'intervention d'un architecte du patrimoine est indispensable.

Un renvoi sur la Fondation du Patrimoine et les Services du Département permet à la collectivité d'en savoir plus les modalités de demande de subvention.



\ CLUB DES SERVICES INSTRUCTEURS

Depuis juillet 2015, l'État se désengage progressivement de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Petit à petit les territoires s'organisent afin de développer une nouvelle offre de service aux particuliers à travers la constitution de services instructeurs à différentes échelles de territoire : périmètre de SCOT, Communautés de communes, groupement de communes ou communes.

A travers sa mission de conseil aux particuliers pour la qualité architecturale des projets de construction, le CAUE du Calvados se doit de s'adapter le plus efficacement possible à cette mutation afin de maintenir la qualité de ses conseils.

Au cours de l'année 2016, le CAUE a donc redéployé son offre de conseils en lien étroit avec les services instructeurs des collectivités territoriales. Élément fédérateur de ces relations, un Club instructeur a été mis en place afin d'offrir un lieu d'échange et de partage entre les architectes conseils et les services instructeurs. A travers l'animation de ce Club le CAUE propose aux instructeurs des formations, débats et présentations de cas pratiques avec l'appui de partenaires et professionnels divers (avocats, architectes libéraux, artisans, etc.)

En complémentarité de ce Club, un forum d'échange sécurisé est hébergé par le CAUE pour permettre à chaque acteur de pouvoir poser des questions et d'avoir des réponses pertinentes et partagées avec les autres services.

Ce club s'est réuni à deux reprises en 2016 avec un fort taux de participation. Des échanges ont

pu avoir lieu dans le cadre de l'intervention d'un avocat spécialisé en droit de la construction et de l'urbanisme.

Un rythme de rencontre bimestriel est fixé pour l'année 2017 et l'ordre des géomètres et des architectes seront prochainement conviés à échanger avec les membres de ce club, sur des sujets variés allant de la constitution d'un permis d'aménager qualitatif à la reconnaissance des signatures de complaisance.

Dans les prochaines rencontres, des visites seront réalisées sur site, pour mieux appréhender dans leur contexte l'architecture, l'urbanisme contemporaine et vernaculaire.



PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Les propriétaires privés de bien immobilier présentant un intérêt patrimonial (ferme, maison de caractère, pigeonnier, lavoir, moulin, etc.) qui souhaitent le restaurer, peuvent grâce au label de la Fondation du Patrimoine, bénéficier d'une aide fiscale de l'État.

Trois conditions doivent être préalablement satisfaites : l'intérêt patrimonial du bâtiment, la qualité du projet de restauration, la visibilité de l'essentiel du bâtiment depuis la voie publique.

Les travaux à réaliser doivent concerner des éléments bâtis extérieurs (toitures, façades, huisseries) et être de qualité afin de sauvegarder le bâtiment dans ses caractéristiques d'origine. Ils doivent recevoir l'avis favorable du comité d'orientation et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'octroi du label.

La Fondation du Patrimoine a chargé le CAUE, par convention, de réaliser une mission de suivi de la conformité des travaux, des dossiers labellisés par la commission départementale. L'architecte conseil en charge de cette mission participe en amont aux commissions d'orientation label du Calvados.

Dans certains cas, lorsqu'un dossier semble être éligible, mais pas totalement abouti, une visite sur

place avec le propriétaire s'impose pour revoir le dossier.

L'architecte conseil apporte son aide en proposant des solutions techniques et architecturales, pour améliorer le dossier, afin que celui-ci repasse devant la commission, et soit labellisé.

Préalablement, les propriétaires peuvent contacter ou rencontrer, dans l'une de ses permanences, l'architecte conseil du CAUE, pour qu'il les aide à préparer leur dossier, la partie administrative étant gérée par la Fondation du Patrimoine.

La visite de conformité permet également de faire une expertise des futurs dossiers et de l'ensemble des bâtiments qui sont sur le site, pour ainsi identifier et anticiper des futurs désordres dont le propriétaire n'aurait pas conscience.

- 5 VISITES DE CONSEIL
- 24 VISITES DE CONFORMITÉ
- 3 ACCOMPAGNEMENT ENTRETIEN D'ÉGLISE NON CLASSÉE

CONSEILS

Propriété à SAINT-GATIEN-DES-BOIS \

1272 habitants



Les travaux concernaient pratiquement tout le clos/couvert de cette petite chaumière aux proportions tout à fait harmonieuses.

Au vu du résultat final, on peut considérer que l'ensemble des entreprises qui sont intervenues sur chantier, ont un savoir faire exemplaire.

Le remplissage de l'entre colombage est particulièrement bien réussi avec un mélange de terre, de chaux et paille de lin.

On peut aussi admirer la pose du chaume et la mise en œuvre de son faitage avec des iris.

Ce projet de réhabilitation de cette petite chaumière construite au XVII^{ème} siècle est tout à fait réussi et exemplaire pour la fondation du patrimoine.

Avant



Après les travaux





Propriété à ARROMANCHES-LES-BAINS \

Située sur un point culminant à Arromanches-les-Bains et en front bâti du bord de mer, cette villa méritait effectivement un petit rafraîchissement.

Cette intervention globale sur le clos/couvert rend hommage à cette villa, le résultat est tout à fait à la hauteur des ambitions de la fondation du patrimoine.

Le travail d'exécution du ravalement est assez exceptionnel, tous les détails sont respectés et remettent en valeur la composition de toutes les façades.

Avant



Après les travaux



Propriété à VILLERS-SUR-MER \

Voici une maison atypique de la côte normande qui commençait vraiment à être dans un état de vétusté par un manque d'entretien.

Cette bâtisse développe une magnifique structure en bois sur la façade principale offrant ainsi à ses occupants diverses terrasses, balcons avec vues sur la mer.

Qui aurait pu imaginer que le corps principal de cette armature était en acier plaqué de bois peint en blanc ?

Même l'entreprise fut surprise de découvrir cette armature métallique.

Le travail de l'entreprise de menuiserie est remarquable, il restera la partie haute à finir pour que l'ensemble retrouve son image d'origine.

Avant



Après les travaux



CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS



Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique, le CAUE intervient en qualité de conseil en amont des projets et en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre. Il est sollicité pour des projets de réhabilitation, de construction ou d'extension de bâtiments publics (mairies, écoles, équipements sportifs ou socioculturels, bibliothèques...).

Le CAUE met en évidence les contraintes techniques, apporte sa réflexion sur le choix du site, finalise avec les élus leurs besoins, détermine la faisabilité du projet... Cette étude préalable permet ainsi aux élus de prendre la décision d'engager ou non la réalisation de l'opération. Si nécessaire, le CAUE assiste les collectivités dans l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre. Il apporte ainsi son aide et son conseil aux maîtres d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation, dans le choix de la procédure d'attribution du marché la plus adaptée et durant la période de réalisation des études.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

musée | CLINCHAMPS-SUR-ORNE, construction d'une école élémentaire | CONDÉ-SUR-NOIREAU, création d'une unité d'accueil de personnes handicapées vieillissantes | CORMOLAIN, réaménagement de la salle des fêtes et accessibilité de la mairie | CROUAY, agrandissement de la salle polyvalente et mise aux normes | ESQUAY-NOTRE-DAME, réaménagement de la mairie | FIERVILLE-BRAY, réhabilitation de l'ancienne école communale | GRENTHEVILLE, réhabilitation d'une ancienne ferme en mairie | LUC-SUR-MER, construction d'une école de voile | LUC-SUR-MER, création d'un pôle de santé | MALTOT, cœur de bourg | LE MESNIL-DURAND, projet de travaux de la salle des fêtes | MONFRÉVILLE, conseils sur un ravalement de façades de la mairie et de l'église | LES MOUTIERS-HUBERT, remise aux normes de la salle communale | OUEZY, réfection de la salle communale | PONT-D'OUILLY, réaménagement et mise aux normes PMR de la mairie | RANVILLE, construction d'un atelier municipal | ROULLOURS, construction d'une salle communale et réflexion sur l'aménagement du cœur de bourg | RUSSY, projet touristique et création de gîtes | SAINT-JEAN-LE-BLANC, aménagement d'un bâtiment communal | SAINT-LAURENT-DE-CONDEL, rénovation énergétique de la salle polyvalente | SUBLES, atelier municipal | LE TOURNEUR, aménagement d'une épicerie dans la cantine | TRÉVIÈRES, réhabilitation d'un ancien logement communal | VALDALLIÈRE, commune déléguée de Vassy, signalétique des équipements publics |

Les nouvelles demandes \

37

Les conseils rendus \

44

| CDC BALLEROY LE MOLAY-LITTRY, réflexion sur l'implantation du futur site scolaire à Noron ou Le Tronquay | CDC BLANGY PONT-L'ÉVÊQUE INTERCOM, construction d'un RAM, crèche à Pont-l'Évêque | CDC BLANGY PONT L'ÉVÊQUE INTERCOM, construction de locaux intercommunaux | CDC BLANGY PONT L'ÉVÊQUE INTERCOM, réaménagement du complexe sportif de Pont-l'Évêque | CDC COPADOZ, extension de l'école maternelle de Dozulé | CDC INTERCOM SEVERINE, aménagement d'une zone d'activités à Saint-Sever | CDC TRÉVIÈRES, construction d'un pôle de santé à Trévières | CDC TRÉVIÈRES, réhabilitation d'une ancienne école en crèche à Tour-en-Bessin | CDC VALLÉE DE L'ORNE, réhabilitation d'un ancien collège en CLSH | CDC VALLÉE DE L'ORNE, construction d'un équipement touristique au Pont du Coudray | CDC VASSY - VALDALLIÈRE, construction d'un pôle scolaire à Viessoix | CDC VILLERS-BOCAGE, construction d'un bâtiment d'activités de tertiaire écoresponsable | CDC VIRE, rédaction de l'article 11 du PLUI | CDC VIRE, création d'une plaquette sur l'Architecture de la Reconstruction | SIVOS MAIZIÈRES - ERNES - ROUVRES, restructuration d'une école regroupant les trois communes | AMAYÉ-SUR-ORNE, extension de la cantine scolaire | AUQUAINVILLE, règlement de lotissement | BONNEBOSQ, transfert de la mairie et réhabilitation du SIAD en cabinet médical | BONNEMAISON, rénovation de la salle des fêtes | CHICHEBOVILLE, aménagement de l'étage de l'école en salles de classe | CLECY, réutilisation de l'école maternelle en office de tourisme, bibliothèque et



\ ILS EN ONT PARLÉ \

- « Ecole de voile : un nouveau bâtiment sur le front de mer » - Luc-sur-Mer, Ouest France, 19 janvier 2016
- « L'intercom poursuit ses travaux dans les établissements scolaires » - Trévières, Ouest France, 25 février 2016
- « Municipalité cherche investisseurs pour la Grande ferme » - Mondrainville, Ouest France, 6 mai 2016
- « Une exposition unique sur les fermes du Bessin » - Creully, Ouest France, 31 mai 2016
- « Trois regards sur le quartier Saint-Jean » - Caen, Tendance Ouest, 24 juin 2016
- « J'étais dans la mairie quand le sol s'est affaissé ! » - Livarot-Pays-d'Auge, Ouest-France, septembre 2016
- « La mise aux normes pèse sur le budget communal » - Canteloup, Ouest-France, septembre 2016

CDC BLANGY PONT L'ÉVÊQUE INTERCOM \

\ Réaménagement du complexe sportif de Pont-l'Évêque

16899 habitants



La Communauté de Communes Blangy-Pont-l'Évêque Intercom a fait appel au CAUE dans le cadre de nouveaux aménagements au sein du parc sportif de Pont-l'Évêque.

Outre une réponse spatiale aux besoins exprimés (construction d'un terrain synthétique, création de vestiaires de football, augmenter l'offre de stationnement), l'étude de faisabilité a permis de développer une vision globale sur l'ensemble du site et par la même occasion à projeter à très long terme l'offre sportive de ce territoire. Plusieurs enjeux ont guidé cette démarche : réfléchir au positionnement d'un nouvel accès principal, équilibrer et augmenter l'offre de stationnement, anticiper et positionner les éventuelles extensions futures pour ne pas figer le site, privilégier et optimiser les circulations douces, créer et fédérer des espaces autour du sport.

Un plan « guide » sur la globalité du site a été retenu par la collectivité parmi plusieurs hypothèses d'aménagement proposées.

Une première phase de travaux va prochainement être lancée.

L'existant



Hypothèse 1



Hypothèse 2



Hypothèse 3



CDC VALLÉE DE L'ORNE \ \ Réhabilitation d'un ancien collège en CLSH

7797 habitants



La communauté de communes de la Vallée de l'Orne souhaite créer un pôle jeunesse sur la commune de Saint Martin de Fontenay. La collectivité a sollicité le CAUE pour étudier la possibilité d'aménager le pôle jeunesse dans l'ancien collège aujourd'hui désaffecté en raison du Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM).

Une partie conséquente de la parcelle étant inconstructible du fait de la présence d'une galerie souterraine, la faisabilité a consisté à évaluer la capacité du site et du bâtiment existant à accueillir tous les espaces souhaités. Plusieurs implantations, volumétries et répartitions des espaces ont été envisagées. La faisabilité a démontré que l'implantation de l'équipement à cet endroit est possible dans le cas d'un projet sur deux niveaux. Le projet est toujours en cours de réflexion.

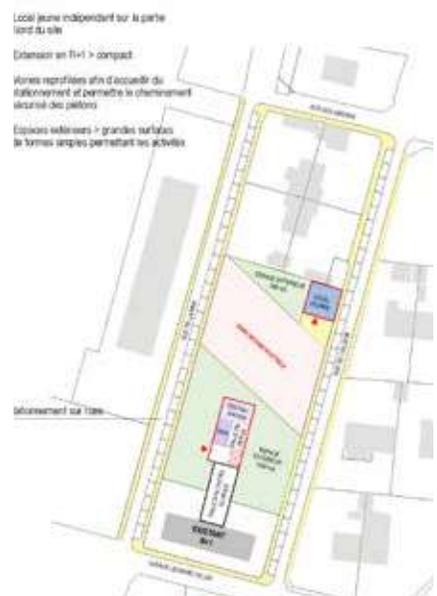


L'existant



Trois des six propositions

Plan masse de l'existant





BONNEBOSQ \

701 habitants



\ Transfert de la mairie et réhabilitation du SIAD en cabinet médical

Afin d'offrir de meilleures conditions de travail à son médecin, la commune de Bonnebosq souhaitait créer un cabinet médical respectant les normes d'accessibilité. Pour ce faire, deux hypothèses ont été étudiées. La première consistait à aménager le cabinet médical dans l'actuelle mairie, tandis que la seconde l'envisageait dans l'actuelle maison des associations. La commune a sollicité le CAUE afin d'évaluer la faisabilité de ces deux hypothèses.

Dans la première, le projet consistait en l'aménagement de deux cabinets de consultation, une réserve commune, une salle d'attente et un WC PMR, le tout respectant les

normes d'accessibilité. L'avantage de ce scénario est que l'actuelle mairie est déjà pourvue d'une rampe PMR en façade. La seconde hypothèse envisageait l'aménagement d'un cabinet de consultation, de sa réserve, d'une salle d'attente et d'un WC PMR dans le local du SIAD. Le deuxième cabinet de consultation pourrait être réalisé dans une seconde phase dans le local fanfare situé à l'opposé de l'entrée. Dans ce scénario les aménagements extérieurs d'accessibilité sont à réaliser. Le projet est toujours en cours de réflexion.

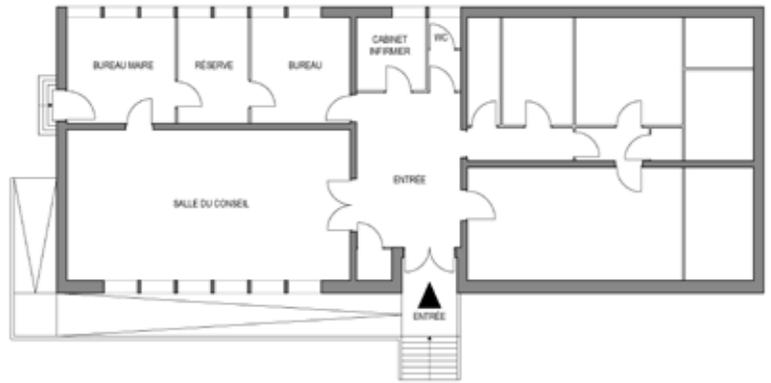
La mairie



L'existant



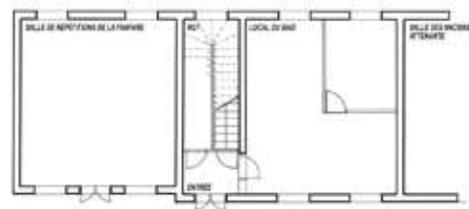
La proposition



Le SIAD



L'existant



La proposition



CLECY \

1251 habitants

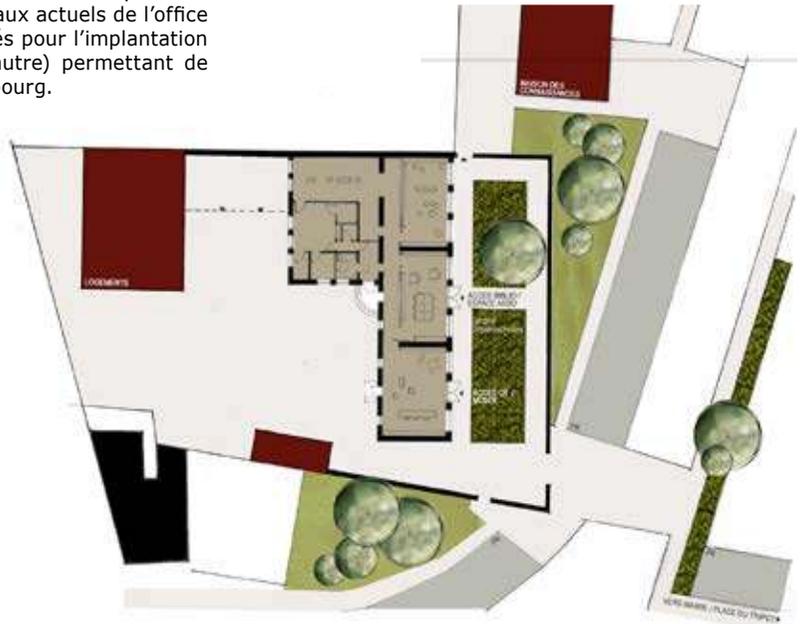
\ Réutilisation de l'école maternelle en office de tourisme, bibliothèque et musée



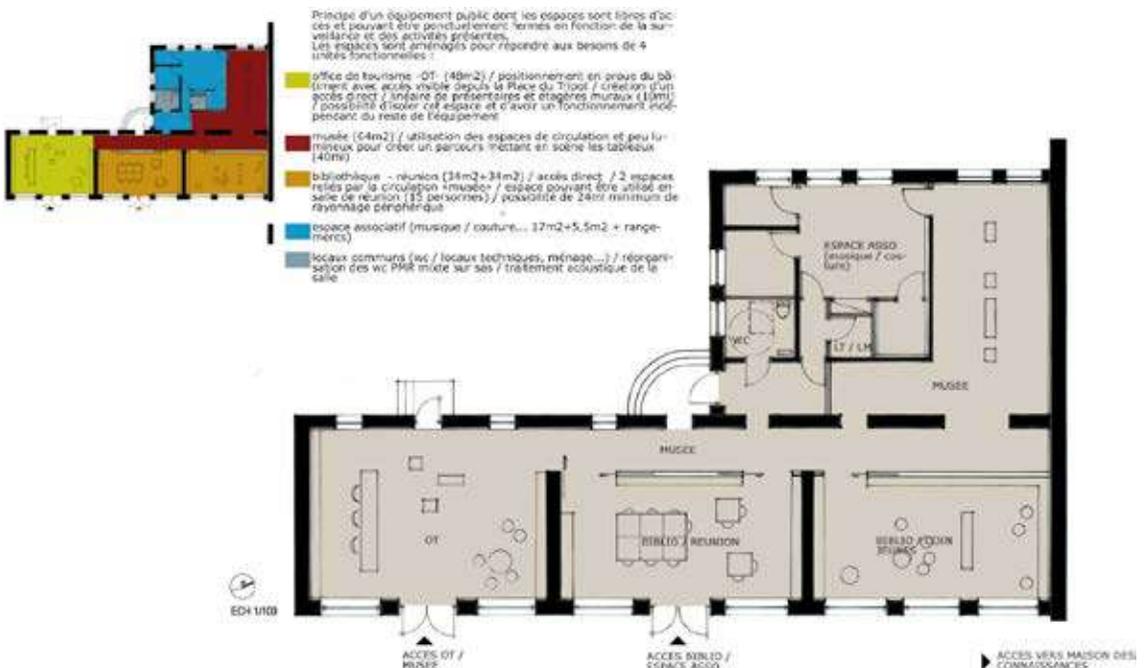
L'école maternelle de Clécly va être transférée dans de nouveaux bâtiments. Les locaux actuels vont se trouver libres d'usage. Le caractère de leur architecture et leur emplacement en coeur de bourg en font un lieu et des espaces idéaux pour des équipements publics confortant la dynamique du village. Au regard de la situation actuelle du Musée Hardy à l'étage, de l'office de tourisme et des conditions d'exposition des oeuvres, du manque de visibilité de la bibliothèque, il est proposé au travers de cette réflexion de réutiliser les locaux de l'école en un pôle culturel/associatif et touristique. Le transfert de l'office de tourisme, du Musée, de la bibliothèque et des activités associatives (musique, couture...) dans ces locaux permettrait de proposer un lieu fédérateur et convivial pour les habitants et les touristes. Les locaux actuels de l'office de tourisme pourraient être réutilisés pour l'implantation d'un commerce de bouche (ou autre) permettant de renforcer l'attractivité du centre bourg.



L'existant



Principes d'aménagement





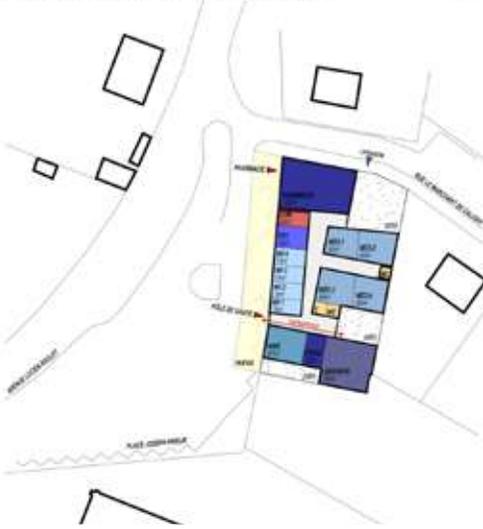
LUC-SUR-MER \

\ Construction d'un pôle de santé

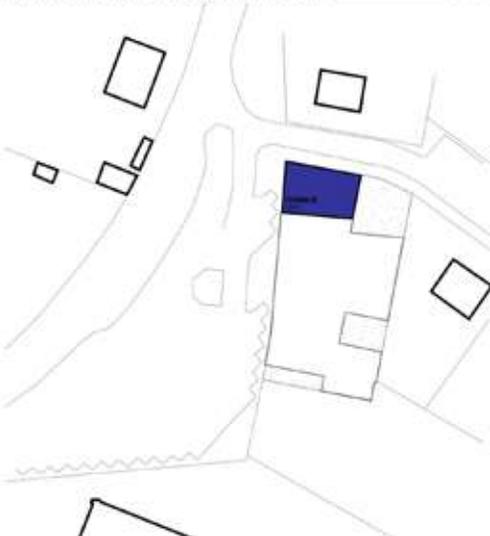
La commune de Luc-sur-Mer souhaite faire construire un pôle de santé au sein de son territoire communal. S'étant positionnée sur une unité foncière, la collectivité a sollicité le CAUE afin d'étudier les besoins nécessaires pour ce projet et vérifier ainsi la viabilité de la parcelle pour l'accueil d'un tel équipement. Tout d'abord, un travail important a été mené entre les élus, les professionnels de santé et le CAUE pour définir précisément les besoins. Ensuite, plusieurs scénarii d'implantation des besoins sur le site ont été réalisés et ont permis de valider le choix de cette parcelle. Une AMO a été recrutée pour poursuivre ce projet.



HYPOTHÈSE 01 / PLAN DE CHARGE SUR LA PARCELLE / RDC



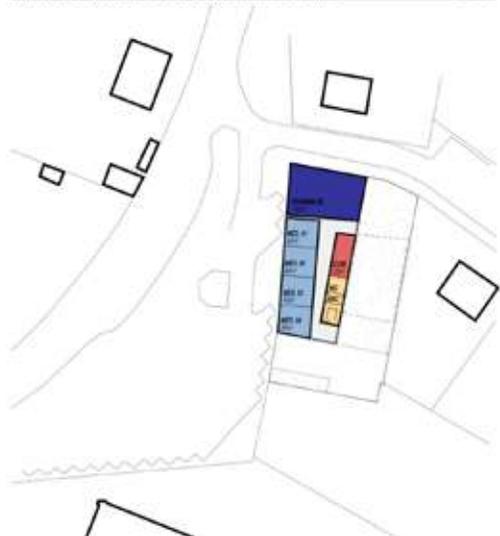
HYPOTHÈSE 01 / PLAN DE CHARGE SUR LA PARCELLE / ÉTAGE



HYPOTHÈSE 02 / PLAN DE CHARGE SUR LA PARCELLE / RDC



HYPOTHÈSE 02 / PLAN DE CHARGE SUR LA PARCELLE / ÉTAGE





PONT-D'OUILLY \

\ Réaménagement et mise aux normes PMR de la mairie

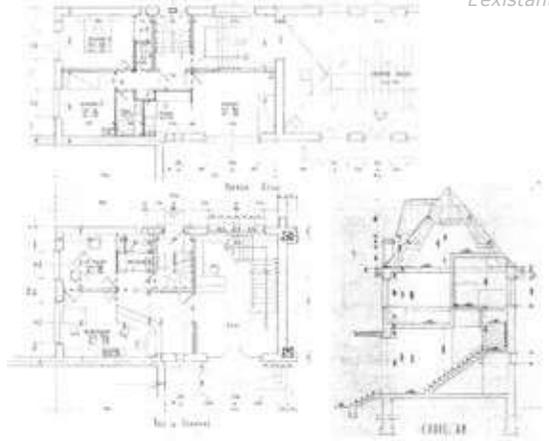
La commune de Pont-d'Ouille souhaite rendre accessible sa Mairie en répondant également aux normes SSI et en optimisant les espaces de travail aujourd'hui peu fonctionnels.

Les dysfonctionnements de cet équipement public sont nombreux :

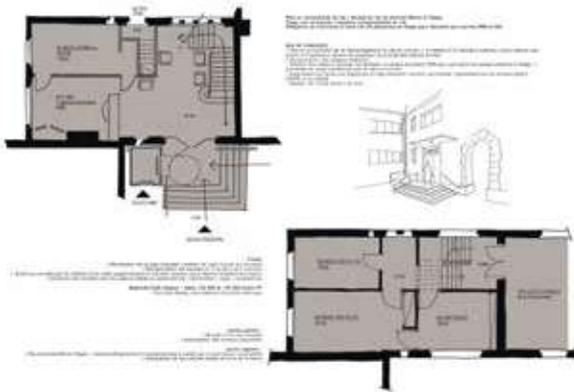
- Problématique accessibilité PMR :
 - le niveau d'accueil en rez de chaussée est situé à 0,8m du niveau du trottoir,
 - la salle du conseil et les bureaux ADMR et SIVOS sont en étage, à des niveaux différents, desservi par un escalier et plusieurs paliers.
- Problématique SSI :
 - la salle du conseil est classée en L (salle de réunion sans spectacle) et peut en théorie accueillir 60 personnes au regard de sa surface (1 personne / m²),
 - L'escalier la desservant est considéré comme un dégagement d'1,40 m permettant l'évacuation de 50 personnes maximum.
- Problématique fonctionnelle et structurelle :
 - les deux escaliers consomment un espace important et font doublons dans la desserte de l'étage. Toutefois la cage d'escalier «arrière» permet la desserte de la cave et des combles,
 - le rez de chaussée est trop étroit pour accueillir des espaces supplémentaires,
 - les bureaux sont étroits. Plusieurs principes d'aménagement ont été étudiés afin de trouver une solution réglant l'ensemble de ces problématiques.



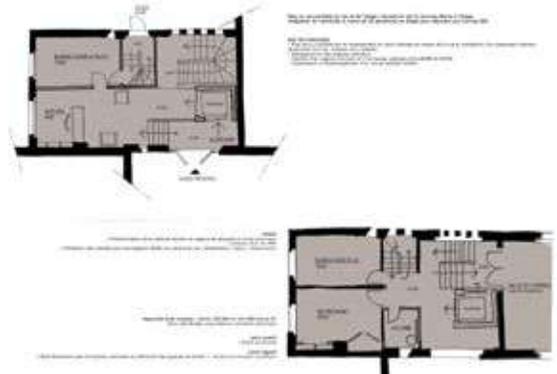
L'existant



III/ PRINCIPLE D'AMENAGEMENT 2



II/ PRINCIPLE D'AMENAGEMENT 1



IV/ PRINCIPLE D'AMENAGEMENT 3





ROULLOURS \

\ Construction d'une salle communale et réflexion sur l'aménagement du cœur de bourg

Le centre-bourg de Roullours s'organise autour d'un «noyau» d'équipements et d'espaces publics comprenant la mairie, l'église, le cimetière, la salle communale et un vaste parking. La salle, construite dans les années 80 par les habitants, est devenue aujourd'hui obsolète. Au vu de son utilité et de sa nécessité, la collectivité souhaite en construire une neuve située dans ce même périmètre. Au vu du contexte urbain et paysager, la collectivité a fait le choix de réfléchir simultanément à l'aménagement de son cœur de village afin de positionner intelligemment cette nouvelle salle.

Le CAUE a accompagné les élus dans cette réflexion et leur a proposé de recruter leur futur maître d'œuvre par le biais d'une « intention architecturale ». Cette démarche a permis aux élus de choisir leur maître d'œuvre sur un projet concret à une échelle de réflexion adaptée à leur village.



L'existant



Hypothèse d'aménagement





Urbanisme

Le CAUE propose ses compétences en matière de planification et d'urbanisme réglementaire et opérationnel à l'ensemble des collectivités du Calvados. En exécution de la mission qui lui a été confiée par le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes et à leurs groupements, le CAUE apporte son assistance pour guider les élus dans l'élaboration, la révision et l'application de leurs documents d'urbanisme : schémas de cohérence territoriale (SCoT), plans locaux d'urbanisme communaux ou intercommunaux, et carte communale.

Le CAUE apporte son conseil aussi bien sur les procédures, les enjeux et les options stratégiques (SCoT ou PADD -projet d'aménagement et de développement durable-), que sur l'aspect qualitatif de l'élaboration des documents et l'organisation de la concertation.

Le CAUE assure également un accompagnement pour la réalisation des opérations d'urbanisme. Il conseille les collectivités dans leurs décisions liées à l'aménagement du territoire et au développement local.

L'accompagnement aux collectivités pour le lancement de leurs PLU intercommunaux amorcé en 2015, s'est fortement confirmée en 2016.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

Les nouvelles demandes \

25

Les conseils rendus \

16

PROJET URBAIN ET PROGRAMMATION URBAINE

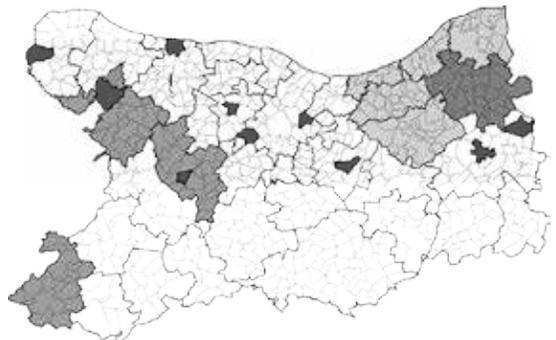
| CDC INTERCOM SÉVERINE, réflexion d'aménagement paysager de la ZAE | COLOMBELLES, projet de lotissement site Egalité | LISIEUX, schéma d'aménagement de Hauteville | LONGUES-SUR-MER, réflexion d'aménagement du bourg | MOULT, réflexion d'aménagement sur une zone AU | MOYAUX, réflexion d'aménagement du terrain « Le bon » | VILLERS-BOCAGE, projet de logement locatifs rue aux Grains |

PLANIFICATION

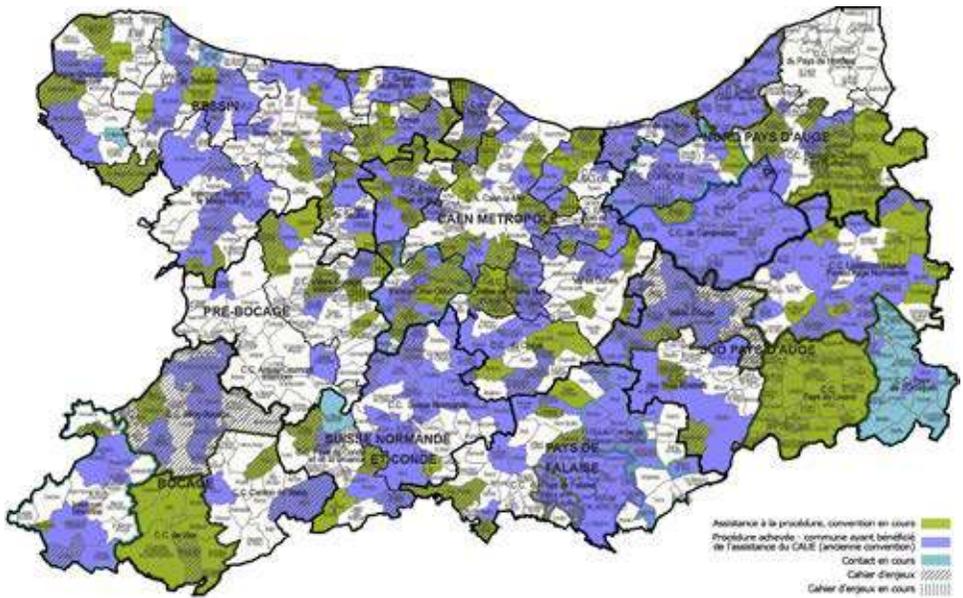
| SCoT NORD PAYS D'AUGE, révision | SCOT SUISSE NORMANDE, élaboration du PLUI | CDC BALLEROY MOLAY-LITTRY, élaboration du PLUI | CDC BLANGY PONT-L'EVÊQUE INTERCOM, élaboration du PLUI | CDC VILLERS-BOCAGE INTERCOM, élaboration du PLUI | ISIGNY-SUR-MER, élaboration du PLUI | TRÉVIÈRES, élaboration du PLUI | BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE, révision de PLU | VERNON, révision de PLU |

\ ILS EN ONT PARLÉ \

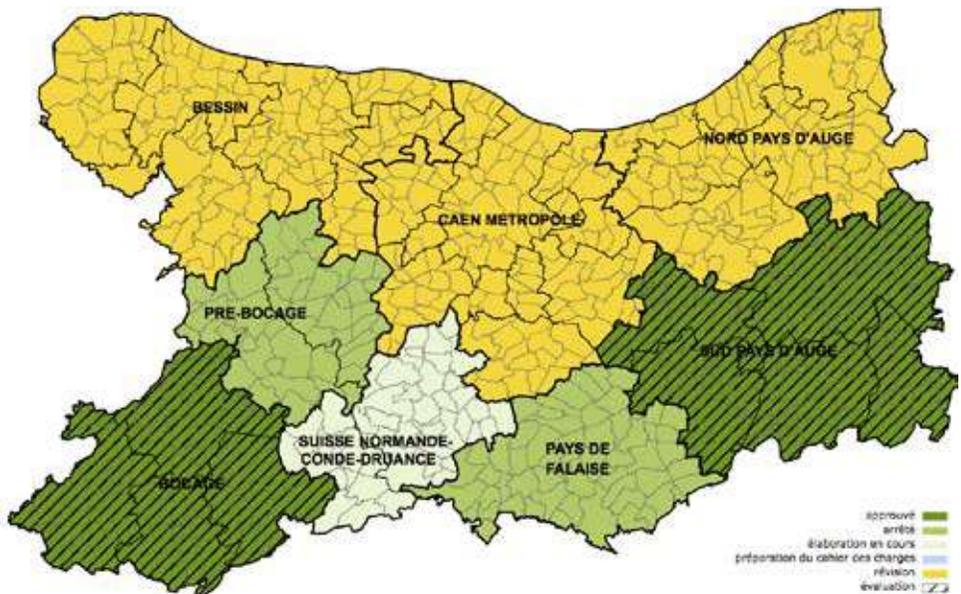
- « L'aménagement et les services au cœur des projets » - Cheux, Ouest France, 11 janvier 2016
- « La maire a rappelé les nombreuses actions en cours et à venir » - Saint-Martin-de-Fontenay, Ouest France, 11 janvier 2016
- « Ne pas mettre la commune en difficulté financière » - Cambremer, Ouest France, 18 janvier 2016
- « Déviation de Canapville : travaux de sécurisation » - Ouest France, 19 janvier 2016
- « La commune va réviser son plan local d'urbanisme » - Amfreville, Ouest-France, décembre 2016
- « L'opposition claque la porte lors d'une réunion - révision de PLU » - Mathieu, Ouest-France, septembre 2016



Mission d'assistance départementale de conseil en urbanisme \



\ Suivi des démarches : les P.L.U. et les cartes communales en 2016



\ État d'avancement des SCoT et rôle du C.A.U.E. en 2016

SCOT BESSIN - Animation InterSCOT - Participation à des opérations de sensibilisation - Information auprès des élus - Suivi - Accompagnement pour la révision du document
 SCOT PRE-BOCAGE - Animation InterSCOT - Suivi et accompagnement technique / Mise en oeuvre
 SCOT BOCAGE Animation InterSCOT - Suivi et accompagnement technique / Mise en oeuvre
 SCOT CAEN-METROPOLE - Animation InterSCOT - Participation à des groupes de travail en vue d'une révision du document

SCOT PAYS DE FALAISE - Animation InterSCOT - Suivi et accompagnement technique / Mise en oeuvre
 SCOT NORD PAYS D'AUGE - Animation InterSCOT - Suivi - Accompagnement pour la révision du document
 SCOT SUD PAYS D'AUGE - Animation InterSCOT - Suivi et accompagnement technique / Mise en oeuvre
 SCOT SUISE NORMANDE-CONDE-DRUANCE - Animation InterSCOT - Suivi et accompagnement technique / En pause compte tenu des fusions des communautés de communes.

PORTRAIT DE TERRITOIRE \

\ Cartes des synthèse

Dans le cadre de sa collaboration aux portraits de territoire portés par le Conseil Départemental du Calvados, le CAUE réalise des cartes de synthèse de l'ensemble des nouveaux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du département.

\ Exemple : CDC BLANGY PONT L'ÈVEQUE INTERCOM

Cette représentation de la communauté de communes « Blangy Pont-l'Évêque Intercom » vise à faire apparaître sur une même planche graphique le fonctionnement du territoire, à travers ses « dynamiques de vie » (identification de l'armature urbaine, des grands axes de communication, des principaux équipements...), ainsi que les principaux enjeux qui s'y rapportent (préservations des espaces sensibles des vallées et des coteaux, confortement des pôles de vie principaux et secondaires).

Pont-l'Évêque y apparaît comme une véritable porte d'entrée du Pays d'Auge, partagé entre mer et campagne ; tandis que la vallée de la Touques y fait figure de colonne vertébrale d'un territoire situé à l'articulation du pôle touristique de Deauville et de l'agglomération léxovienne.

BLANGY PONT L'ÈVEQUE INTERCOM

Portrait de territoire

Fonctionnement territorial

PONT L'ÈVEQUE	Pôle principal du territoire intercommunal => véritable porte d'entrée de Pays d'Auge	CLANGY	Commune de Blangy Pont l'Évêque intercom pro espace
LEZINGNY SUR MER	Pôle secondaire du territoire intercommunal => attractivité liée au tourisme	VILLERS SUR MER	Commune péloritaine exclave au périmètre de la CDC
LE BROSNE EN AUGE	Pôle secondaire de territoire communal => Equipement de commerces et services		Bâtiments (substit et locaux affectés)
DEAUVILLE TROUVILLE	Ensemble urbain important au rayonnement départemental => forte attractivité touristique		Aire d'influence des pôles du territoire (principaux / secondaires)
LISIEUX	Capitale du Pays d'Auge reconnue pour ses touristes religieux => Concentration de nombreux commerces et services		Plots et locaux / Espaces peu ou pas peuplés du territoire
			Aire d'attraction du territoire / Porte d'entrée du territoire



VALLÉE DE L'AURE \

\ Promenade sur les bords de l'Aure

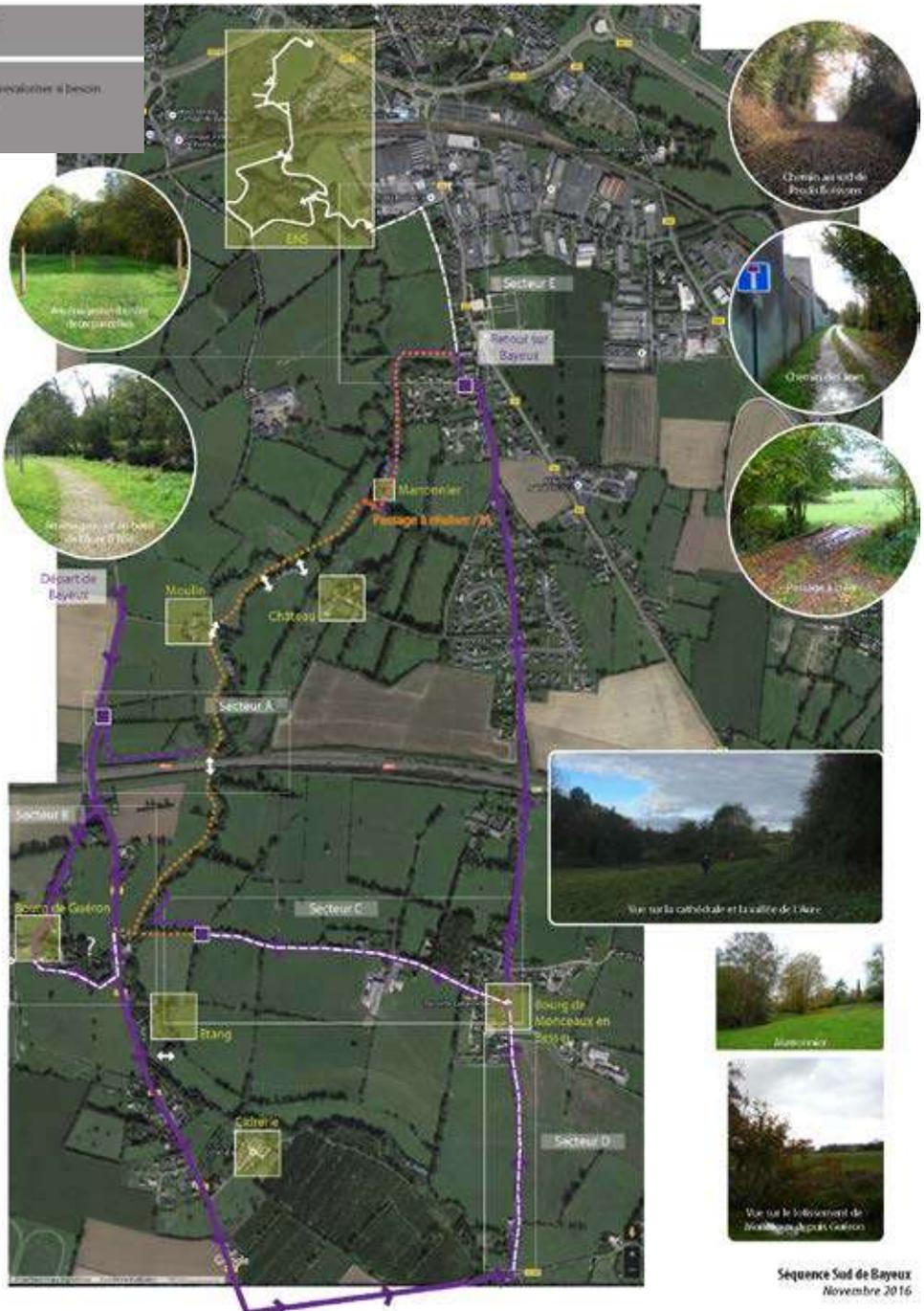


Depuis 2008, la communauté de communes de Bayeux Intercom est engagée dans une réflexion concernant le tracé d'une promenade sur les bords de l'Aure, allant de Juaye-Mondaye à la mer (Port-en-Bessin). Deux études concernant les tronçons « nord de Vaux-sur-Aure à Longues-sur-Mer » et « sud de Guéron et Monceaux-en-Bessin » s'inscrivent dans la continuité d'un premier document « La redécouverte du Bessin au fil de l'eau – la vallée de l'Aure » réalisé en 2009. Ainsi, afin d'approfondir les études réalisées, des visites de terrain sont organisées avec les élus et les

techniciens de la collectivité pour confirmer ou pas des cheminements possibles à court ou plus long terme. Voici pour exemple la carte de la visite de terrain du tronçon Sud sur les communes de Guéron et Monceaux-en-Bessin.

Légende

- Circuit à faire en voiture
- Circuit à faire à pied
- Cheminement à créer
- Cheminement existant à réhabiliter à besoin
- Point d'aboutissement à valoriser
- Traversée à installer
- Traversée existante



Séquence Sud de Bayeux
Novembre 2016



LONGUES-SUR-MER \

\ Réflexion d'aménagement du bourg

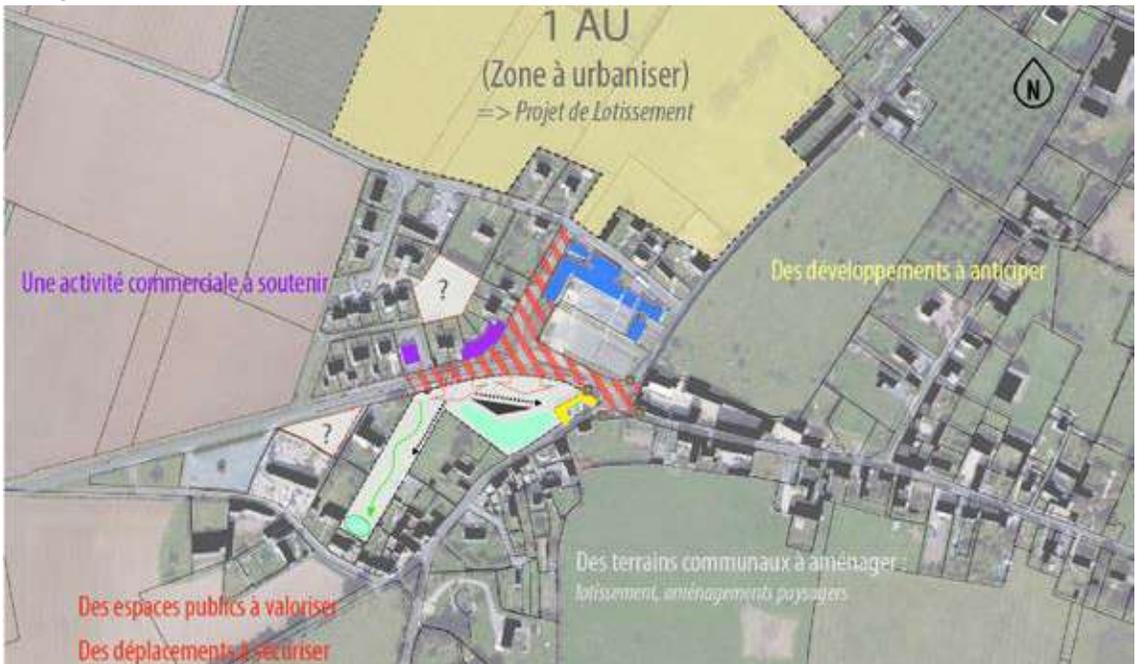
Ayant fait l'acquisition d'un terrain dans le centre du bourg, les élus de Longues sur mer ont sollicité le CAUE pour qu'il les accompagne dans le réaménagement de ce dernier.

Après un travail de terrain et une écoute attentive des élus et de leurs besoins nous avons pu cerner les principaux enjeux d'aménagement du site (espace public à revaloriser, possibilité d'accueillir quelques constructions, stationnements à réorganiser...) avant de formuler des orientations / principes d'aménagement dans une logique de requalification des espaces publics du bourg, tout en proposant la création d'un petit lotissement communal de 3 lots.

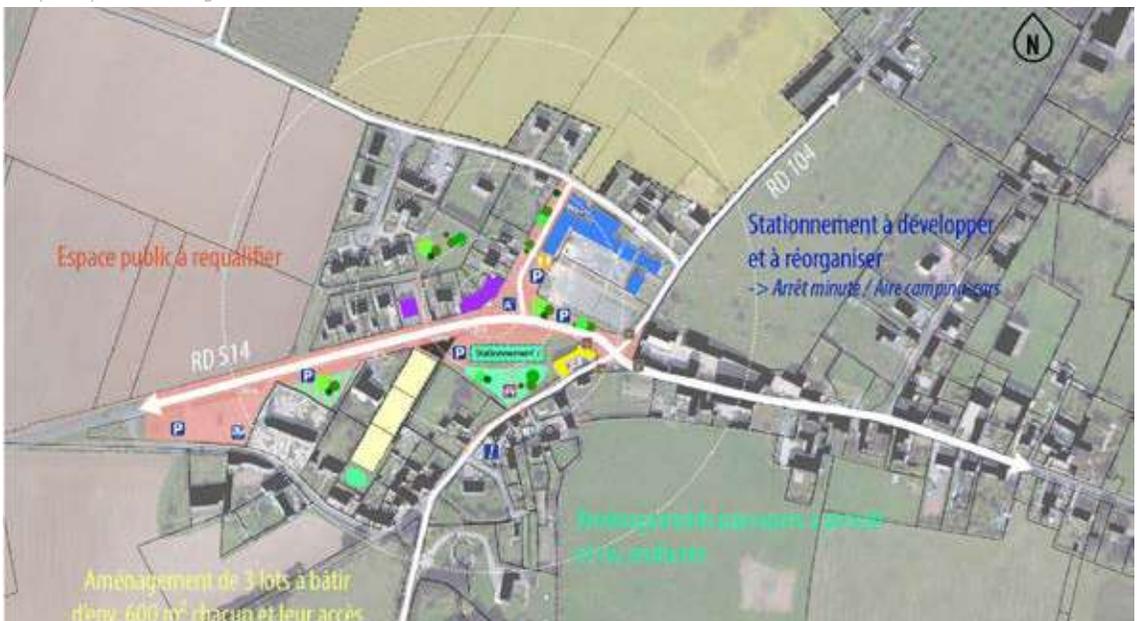


Le site

Les enjeux



Les principes d'aménagement





MOYAUX \

\ Aménagement du terrain dit « Bon »

La commune de Moyaux a contacté le CAUE pour une réflexion d'aménagement sur un terrain situé en proximité immédiate du centre bourg dont l'activité industrielle venait de cesser. Le terrain dit « Le bon » n'avait pas été traité par des orientations d'aménagement dans le nouveau PLUI en cours (au stade de l'enquête publique).

Les élus de la commune ont souhaité avoir une réflexion d'aménagement sur ce site stratégique. Nous avons donc proposé différentes hypothèses d'aménagement en faisant varier les typologies de logement et de densité et présenter des images de référence et des coupes d'ambiance adaptées au contexte.

L'objectif de la mission a été de discuter avec la maîtrise d'ouvrage du PLUI afin d'anticiper la reconversion de ce site industriel en zone d'habitat stratégique pour la commune de Moyaux.

PROPOSITION ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Stationnement

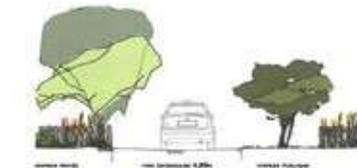
Il sera prévu à minima sur l'espace public collectif en bordure de voie une place de stationnement par tronçon de 5 logements.
Un parking d'environ 50 places sera à créer au Nord-Est du secteur. Il sera des tiers par la RD145.
Des stationnements seront à réaliser à l'intérieur du secteur au croisement avec la RD145 tous les 20m de la parcelle.

Cadre de vie :

Deux espaces de vie seront à créer : un espace principal et une place secondaire.
Elles pourront ou devront accueillir des bancs, des jeux pour enfants, un terrain de pétanque.
La place principale sera située de préférence au centre de l'opération, au niveau de l'ancienne passerelle béton.



Coupe sur voie principale



Coupe sur voie secondaire



PROPOSITION D'ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Le secteur- Terrain « Le Bon »

En site de 2,8ha à proximité immédiate du centre-bourg de Moyaux.

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Préservation du patrimoine paysager :

La ligne existante située au nord, à l'ouest et au sud du site sera préservée.
Les clôtures internes à l'opération d'aménagement sur voie seront traitées de manière unifiée par l'implantation d'arbres de croûte aux normes générales.
Elles auront une hauteur maximum de 1,40m (hauteur de bord) et disposent à claire voie (0,9m) et seront doublées de haies avec d'essences locales.
Les clôtures en bordure des façades (lignes) auront une hauteur maximum de 1,50m (idem PLUI). Elles seront uniquement composées de dispositif à claire voie et seront doublées de haies vivifs d'essences locales.

→ Question de la moyenneté : Les clôtures moyennées doivent être complétées d'un grillage ou dispositif à claire voie et doublées de haies vivifs d'essences locales. Elles auront une hauteur maximum de 1,50m (idem PLUI).

Densité d'urbanisation et qualité d'intégration des constructions :

Le site pourra accueillir environ 25 logements.

Les modalités seront plus claires que la pente de la façade.
Les toitures devront être de pente « adosse » afin de garantir une homogénéité des toitures.
Les constructions enterrées ou semi-enterrées sont interdites.
Les coffrets électriques, tréteaux, boîtes aux lettres doivent être intégrés dans un seul et même dispositif montés dans la continuité de la clôture sur voie. Il sera peint en la même couleur que les murs.

Desserte :

Le secteur sera desservi à partir des RD145 à l'Est (rue Jean-Marcel) et RD145 (rue Jean de la Varenne) au Sud.
Le croisement avec la RD145 sera à réaliser pour marquer l'entrée de ville de la commune.

La rue principale devra être la RD145 et 143. Elle aura une largeur au moins égale à 5m.
Les rues secondaires auront une largeur au moins égale à 3m.

Des façades douces seront à envisager :

- Une façade douce vers le chemin du Bœuf, la place principale et la place principale.
- Une autre façade douce vers le chemin du Bœuf, la place secondaire et la place principale.



Situation



Orientations d'aménagement

En matière de paysage, le conseil aux collectivités locales du Calvados reste la mission prépondérante du CAUE. Elle permet tout d'abord aux élus locaux d'assurer dans de bonnes conditions leurs obligations de maîtres d'ouvrage public :

- | dans l'approche de la faisabilité de leurs opérations d'aménagement,
- | dans la définition de leurs besoins et de leurs attentes,
- | dans l'aide au recours à une maîtrise d'œuvre compétente parfois pluridisciplinaire pour la concrétisation de leurs projets.

Les missions confiées au CAUE oscillent autour de quatre thématiques, en grande majorité sur des territoires ruraux, à savoir :

- | les études de grand paysage comme par exemple, l'élaboration d'une charte de qualité, d'identité des territoires et des paysages singuliers en Basse-Normandie, les réflexions sur la gestion et la fermeture des vallées,
- | les réflexions préalables à l'aménagement d'espaces publics, citons notamment, les places de centre bourg, la valorisation d'un patrimoine bâti, la requalification d'espaces mutables en parcs ou espaces récréatifs, les espaces extérieurs des équipements, la création ou l'extension de cimetières, les réflexions sur l'aménagement de stationnements,
- | les traversées de bourgs, concernant la requalification de l'ensemble du bourg sur des problématiques urbaines et paysagères,
- | et enfin, une thématique plus large abordant la gestion et l'entretien des grands espaces, la gestion différenciée, notamment dans le cadre de patrimoine bâti historique ou d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

Les nouvelles demandes \

22

Les conseils rendus \

20

| ABLON, gestion du patrimoine arboré sur la propriété du château
| ANISY, requalification de la traversée de bourg et des espaces publics place du Calvaire |

CAMPAGNOLLES, réflexions préalables sur la gestion et l'extension du cimetière communal |
DAMPIERRE, aménagement place principale du village |
DEAUVILLE, requalification des espaces publics de Port Deauville |
ESTRÉES-LA-CAMPAGNE, cahier des charges pour la requalification de la traversée de bourg et de l'aire de desserte |
GRENTHEVILLE, création d'un cimetière |
MANNEVILLE-LA-PIPARD, aménagement abords mairie |
MERVILLE-FRANCEVILLE, appel à idées pour la requalification de l'avenue Houdart et la place de la Plage |
PIERREFITTE-EN-AUGE, élaboration du cahier des charges pour la requalification de la traversée de bourg |
PORT-EN-BESSIN, préconisations pour l'aménagement d'une aire de stationnement dédiée aux camping cars, rue du 11 novembre |
SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE, aménagement et sécurisation Route Départementale |
SAINT-LAURENT-DE-CONDEL, cahier des charges pour la requalification de la traversée de bourg et de la rue de Verdun |
SOIGNOLLES, cahier des charges pour la requalification du centre bourg |
TOURVILLE-EN-AUGE, aménagement et sécurisation Route Départementale |
TRÉVIÈRES, cahier des charges pour la requalification du centre bourg |
VICTOT-PONTFOL, aménagement d'une voie de desserte d'un terrain à bâtir |
VILLERS-SUR-MER, préconisations paysagères pour la gestion des covisibilités et des risques de glissements de terrain |
VIRE, préconisations paysagères pour l'aménagement la Zone d'Activités de la Douitée |
VIRE, aménagement des abords de l'hôtel de ville et du square Totnes |

\ ILS EN ONT PARLÉ \

« Paysagiste pour aménagement de la mairie » -
Balleroy-sur-Drôme, Ouest-France, novembre 2016





ANISY \

691 habitants



Requalification de la traversée de bourg et des espaces publics de la place du Calvaire

La commune souhaite tout d'abord entamer une réflexion sur les entrées de bourgs et la sécurisation de la rue principale traversant le village (RD 220) où s'organise un bâti traditionnel en pierre calcaire, et où des problématiques d'usages se posent face à l'activité importante agricole, l'absence de trottoir et l'étroitesse de la rue pour les croisements des véhicules. Par ailleurs, elle souhaite le réaménagement de la place du Calvaire, espace public central et singulier faisant l'identité du cœur du village situé dans la perspective du manoir et l'étang. Mais les problématiques sont nombreuses. Cet espace morcelé par trois voies dont une départementale, est sous utilisé aujourd'hui en raison d'une mauvaise visibilité qui génère de l'insécurité et des conflits d'usages qui ne permettent pas aux habitants de l'investir, ni aux randonneurs empruntant le chemin de randonnée de s'y arrêter. L'objectif est de redonner aux habitants un espace

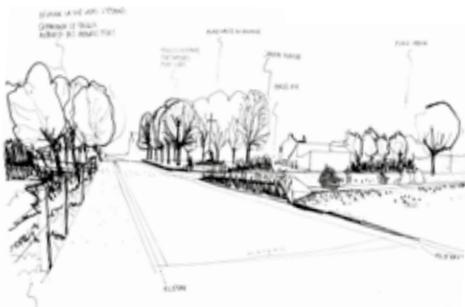
public convivial à l'échelle du village tout en valorisant le petit patrimoine comme le calvaire, le patrimoine bâti et paysager qui construisent la place du Calvaire. La collectivité a sollicité l'assistance du CAUE pour l'aider dans cette démarche d'aménagement d'espaces publics d'entrées de village, de cœur de bourg, et à court terme l'accompagnement vers une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cette place de cœur de village.

Existant

SEQUENCE 2 LE BOURG ET LA PLACE DU CALVAIRE



Schéma d'ambiance

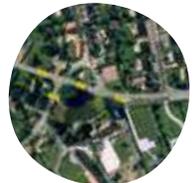


ECHELLE DE TEMPS / USAGES DANS LE TEMPS : RAPPORT ENTRE LE TRACE ROUTIER ET LES ESPACES PUBLICS DE 1811 ET 2016

Synthèse d'évolution



1811 :
La rue principale contourne le point d'eau ainsi que l'herbage. La place du village de forme triangulaire centrée par une encante bâtie (rapport du plan et du vide) et construite autour de l'étang, met en scène, le travail et la perspective du manoir sur l'étang. L'échelle de la rue et de l'espace public sont respectés et valorisent le paysage du bourg.



2016 :
La rue principale morcelle l'espace public en trois parties : les abords de l'étang devenue inaccessible en raison de la RD qui la longe, le bouledrome et la disparition du lavoir, le calvaire. Il y a beaucoup d'espaces résiduels, morcelés en raison d'une voirie trop présente. La singularité du bourg ne se lit plus. Le caractère routier reste prédominant par rapport à la qualité des espaces publics, rendus difficilement appropriables pour les habitants, qui ne peuvent pas se projeter sur une vie de cœur de village.

Diagnostic



Hypothèse d'aménagement

CAMPAGNOLLES \

\ Réflexions préalables sur la gestion et l'extension du cimetière communal



Dans la continuité de la requalification de la traversée de bourg, la commune a souhaité mener une réflexion sur le cimetière communal existant qui s'imbrique autour de l'église, témoignant ainsi du bâti historique, et s'accompagne d'un bel if.

Elle souhaitait établir un diagnostic paysager dans l'enceinte du cimetière, en vue de réorganiser des emplacements en fin de concession malgré le parcellaire très dense ne permettant pas l'implantation de nouvelles stèles «dits aux normes» (2 à 3 m²). Puis créer une petite extension pour accueillir un espace cinéraire qui n'existe pas aujourd'hui et enfin, amorcer la question de gestion de ce cimetière très minéral, qui génère de l'entretien sur les allées à travers un plan programme.

Le C.A.U.E. l'accompagne dans cette démarche afin d'apporter un premier regard sur le cimetière.

Il s'agit tout d'abord, de définir un emplacement pour accueillir, un jardin du souvenir, un columbarium (espace cinéraire), puis, de proposer des hypothèses d'évolutions sur l'organisation des tombes, et enfin, d'amener des axes de réflexions sur ses accès, mais surtout sur la gestion, l'entretien et la qualité sur le long terme de l'espace public du cimetière communal.



L'existant



L'existant Atouts

Le terrain à l'intérieur du bourg, est situé dans la trame bâtie. Il est délimité par une simple clôture en béton, et côté route départementale, un mur maçonné et d'une grille basse.

Les accès se font en trois points, depuis la route départementale. Il n'y a pas d'accès à l'arrière, côté habitations.

L'église de Campagnolles s'imbrique dans la trame du cimetière, témoignant ainsi du bâti historique.

Contraintes

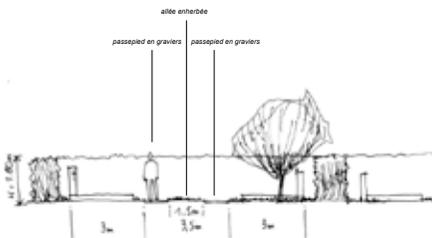
Le terrain du cimetière ne bénéficie pas d'une emprise importante pour une extension à l'intérieur du bourg, puisqu'il s'insère dans la trame bâtie.

Aussi, une extension est peu envisageable pour y placer de nouveaux emplacements type caveaux funéraires.

Le cimetière est très minéral, est génère de l'entretien sur les allées.

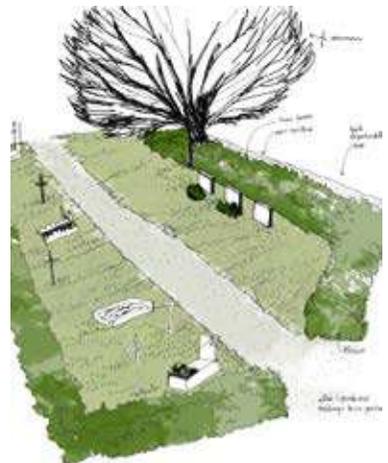
Le cimetière, ancien comporte beaucoup de concessions anciennes et non entretenues.

Toutefois, ces emplacements de permettent pas l'implantation de nouvelles stèles «dits aux normes» (2x3m²).



Haie vive taillée (2 unités/ml)

metopius germanica
euonymus europaea
châmes
amélanchier canadensis
buis (boux rotundifolia)
cornus mas
ligustrum vulgare
saix viminalis



Proposition d'aménagement

Simulation 1 :

- > prévoir un accès sécurisé depuis la Départementale pour le cimetière,
- > privilégier les allées enherbées,
- > permettre l'accès au corbillard intra muros avec une placette
- > avoir une placette pour les cérémonies et l'accueil des familles,
- > aménager un espace funéraire spécifique, enherbé propice au recueillement
- > intégrer un espace dédié au jardin du souvenir et à un columbarium dans la parcelle annexée au cimetière existant
- > intégrer peut-être le concept des mini-tombes dans l'espace cinéraire,
- > prévoir un point d'eau et des arrosoirs à disposition,
- > intégrer le point de collectes de déchets verts à l'aménagement à l'une des entrées,
- > prévoir des bancs pour les haltes ponctuelles et le recueillement,
- > valoriser l'église,
- > définir des plantations de haies arbustives basses le long du mur de soutènement
- > définir des plantations de haies vive taillées pour créer des alcôve, propice au recueillement





PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN \

1950 habitants



\ Préconisations pour l'aménagement d'une aire de stationnement dédiée aux camping-cars

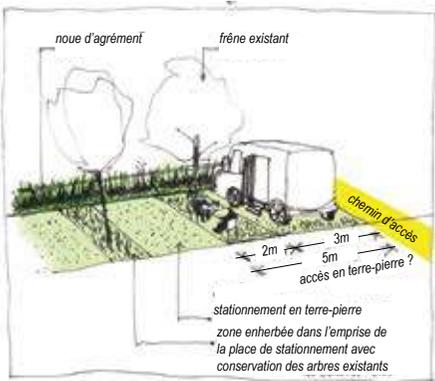
Port-en-Bessin bénéficie d'une position stratégique pour le développement touristique du territoire du Bessin. Elle a déjà engagé plusieurs opérations d'aménagements pour donner plus de lisibilité aux espaces publics du centre ville, rues piétonnes en période estivale, lieux dédiés aux commémorations, valoriser le patrimoine bâti historique, diversifier son offre de logement et renforcer son offre de stationnements notamment celle dédiée aux camping-cars. C'est pourquoi, la collectivité souhaite mener une réflexion sur le parking actuel rue du 11 novembre, dominant la ville, qui permettra l'accès à l'hyper-centre et à la mer, mais également d'anticiper sur l'accès sur un futur programme de logements situé à proximité.

Ce site posé sur le coteau à la topographie marquée, tourné vers la mer, s'organise au pied de bâtiments collectifs où existe une vie de quartier et des co-visibilités. Il bénéficie d'un patrimoine arboré important d'arbres de hautes tiges, et de bosquets de saules témoignant d'un terrain avec des problématiques hydrauliques importantes.

Après analyse des différentes contraintes, le CAUE a proposé des hypothèses d'aménagements de l'aire de stationnement actuel avec un potentiel d'extension, permettant l'accueil de véhicules légers et de camping cars élaboré avec le potentiel arboré et naturel du site, la gestion du pluvial en aérien de limiter les coûts d'entretien et un accès vers l'hyper-centre afin valoriser l'activité commerciale et de port de pêche qui la caractérise.



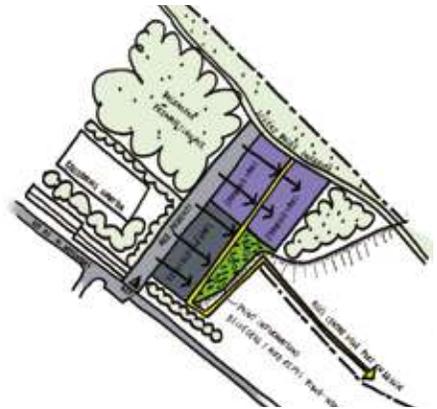
L'existant



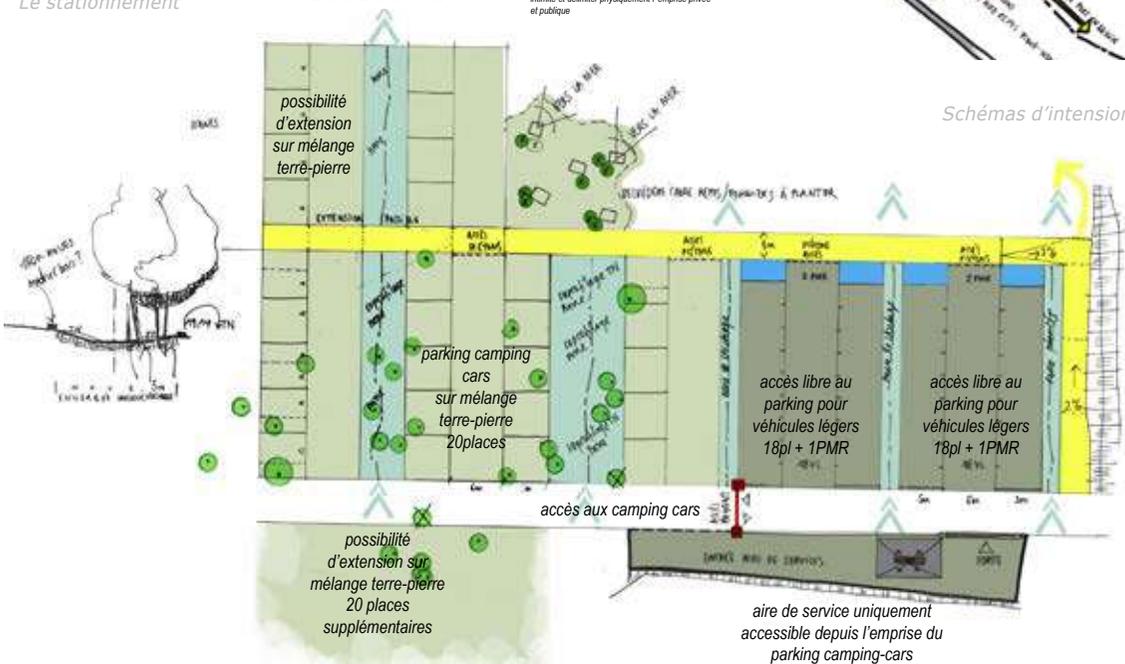
Le stationnement

- Patrimoine arboré :
- > conservation d'un maximum d'arbres tiges déjà présent sur la grande pelouse
 - > conservation d'une lisière boisée en fond de parcelle du parking
 - > plantation d'une haie de charmilles en haut de talus existant afin de limiter l'érosion et le ravinement sur la partie aire de repos

Connaissance du terrain /
 > importance de ne pas créer trop de co-visibilités avec les habitants des immeubles situés sur le site. Possibilité de recréer un écran de verdure autour du bouledrome afin de préserver leur intimité et délimiter physiquement l'emprise privée et publique



Schémas d'intension



SAINT-LAURENT-DE-CONDEL \

\ Requalification du centre bourg

473 habitants



LA RUE DE VERDUN



arrêt de bus et carrefour rue de verdun RD 562



Rue de Verdun, façades sur rue étroite

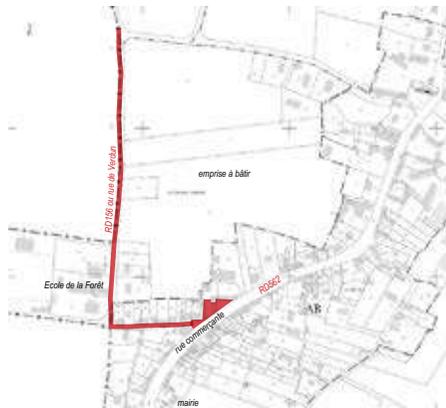


Carrefour rue de Verdun et RD 562 où se situe l'annonce du coeur de bourg avec les commerces et la future entrée du nouveau quartier d'habitations

La municipalité souhaite à terme requalifier le centre bourg et valoriser la qualité de vie des habitants. Le CAUE a accompagné la collectivité dans cette démarche et leur a conseillé de recruter un maître d'œuvre pour avoir un projet d'ensemble et réaliser les travaux par tranches successives.

Dans cette optique, le rue de Verdun (D156), qui est la rue de l'école actuelle, attenante à la rue principale a soulevé différentes problématiques nécessaires à régler. Ces contraintes ont permis de l'inscrire comme une rue prioritaire à requalifier :

- la sécurité des usagers qui l'emprunte à pieds depuis la rue principale vers l'école,
- une gestion du pluvial,
- une voie qui à terme pourra être plus fréquentée en raison d'un futur quartier d'habitation et la nécessité de la repenser dans sa globalité,
- un partage des usages sur cette voie.



Les propositions d'aménagement





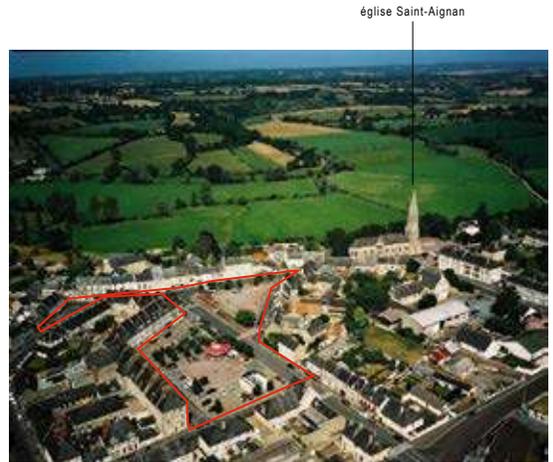
TRÉVIÈRES \

932 habitants



\ Requalification des espaces publics du centre bourg, place de la halle et du marché - RD 29

La commune souhaite la requalification et la valorisation des espaces publics du centre bourg où s'organise l'activité commerciale. La réflexion porte sur un périmètre d'environ 9000 m², à savoir, les deux places principales Place du Marché dite place basse et Place de la Halle dite place haute, la rue de la Halle, la rue Bernard Anquetil et la Route Départementale 29, et la Place de la Poissonnerie. La commune souhaite offrir aux habitants une nouvelle place unifiée, plus fonctionnelle et surtout plus attrayante en terme d'espaces publics. Pour ce faire, il convient d'accueillir une halle multiservices pour valoriser les services dédiés au tourisme et les marchés du terroir hebdomadaires. Elle a donc sollicité le CAUE pour étudier la faisabilité de ce projet en 2014 et l'accompagner en 2017 jusqu'au recrutement d'un maître d'œuvre par le biais d'une consultation. Cette démarche a permis aux élus de choisir une équipe pluridisciplinaire composée d'un paysagiste concepteur pour la conception du projet d'ensemble, d'un architecte pour la conception de la halle multiservices, et d'un Bureau d'Etudes Techniques pour l'accompagnement technique.



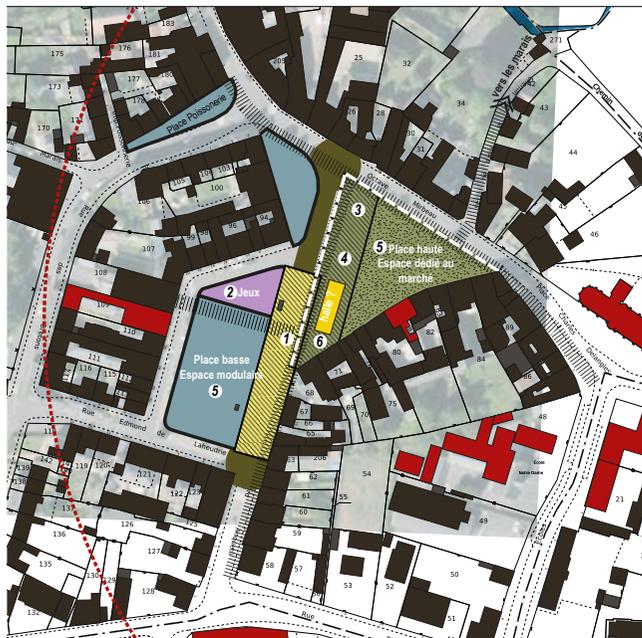
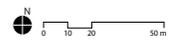
LE SITE DE L'OPÉRATION DANS SON CONTEXTE URAIN

Périmètre d'étude : 9200 m² environ englobant :
 - les deux places principales Place du Marché dite place basse et Place de la Halle dite place haute,
 - rue de la Halle
 - rue Bernard Anquetil et RD29
 - Place de la poissonnerie

SCHEMA D'ORGANISATION

- 1- accéder
- 2- jouer, se divertir,
- 3- déambuler
- 4- se reposer
- 5- stationnement ou emplacement marché
- 6- création d'une halle ouverte

- Liaison piétonne continue
- Rupture de pente : Liaison place haute et rue
- Implantation hypothétique de la halle
- Route Départementale
- Place haute
- Esplanade piétonne
- Liaison places et rue : espace partagé?



vue d'ensemble depuis le carrefour RD29 / place de la halle dite place haute et accès au point infos



Jeux pour enfants, points infos, façades place de la halle dite place haute reconstruction place du Marché



place du marché dite place basse, Façade reconstruction 1950

\ ILS EN ONT PARLÉ \

« Trévières, la commune attend les projets des maîtres » Ouest France, 16 février 2016



L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES « REMISES DE PRESTATION »

INTENTION D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE \

\ Communauté de Communes de Villers-Bocage Intercom : expression d'une démarche de travail

Pour la consultation du PLUi de Villers-Bocage Intercom, il a été demandé aux bureaux d'études retenus dans le cadre de la candidature, de produire des intentions d'aménagement concernant directement le territoire de la communauté de communes. Le rendu de cette prestation de 9 planches est détaillé dans une note du cahier des charges travaillée avec les élus. Cette prestation indemnisée est présentée pendant 40 minutes par les candidats auprès des élus. Quelques jours avant cette audition, la collectivité avait souhaité recevoir les 9 planches de l'intention d'aménagement des bureaux d'études, afin de pouvoir les étudier. Cette prise de connaissance en amont et le temps de l'audition ont permis aux élus d'échanger plus facilement avec les bureaux d'études sur leur territoire. Ce type de prestation a ainsi facilité le choix du candidat retenu.

L'objectif premier de cette démarche est de replacer le projet au cœur de la planification.

Le « lauréat » :

- | Mandataire : PLANIS
- | Sous-traitant : CDHAT
- | Sous-traitant : Chambre d'Agriculture du Calvados

La proposition du lauréat

1 COMPRENDRE

DES PRIORITÉS ET OBJECTIFS IDENTIFIÉS PRÉALABLEMENT AU PLUi

DES THÉMATIQUES :	DES ENJEUX MAJEURS :
<ul style="list-style-type: none"> - L'ÉQUILIBRE - LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - LE TOURISME - LE BIEN SOCIAL - LES DÉPLACEMENTS - L'ENVIRONNEMENT 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE en termes d'accueil de populations, d'activités, d'infrastructures, d'habitat... - Valoriser les RICHESSES PATRIMONIALES et les ressources naturelles de Villers-Bocage Intercom : Favoriser le développement de Villers en face avec ses domaines. - Analyser les LIACCOS entre les contraintes et les lieux d'emplois, services et commerces au territoire, en considérant les différents modes de déplacement possibles. - Rechercher un DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ du territoire, tenant compte des PÔLES de services, des axes à long terme, de la sécurité des espaces notamment sur le plan agricole.

L'ambition de définir un PROJET DE TERRITOIRE :

- à l'appuyant notamment sur les 3 piliers du développement durable

- assurer une complémentarité entre les communes, par la valorisation de leurs atouts respectifs.

DES ATTENTES PARTICULIÈRES IDENTIFIÉES

- Maintenir dans les communes DU PAYS DES ANJES INTERCOM : le patrimoine architectural, l'agriculture, le grand paysage, les environnements remarquables de l'agriculture.
- Élaborer d'un document d'aménagement « opérationnel » progressif au service du projet de développement.
- Mettre en œuvre un cadre stratégique : identification du cadre de planification, cartographie des PÔLES et « Structuration » du P.O.U. ...
- Définir les RELATIONS DE VILLERS-BOCAGE INTERCOM avec les ENVIRONNEMENTS VOISINS : les communes adjacentes des communes limitrophes, en particulier avec Aubry-Commaire Intercom.

UN GROUPEMENT DE PROXIMITÉ À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER

planis

- Contribution des études : Mise en charge des études et des travaux
- Élaboration du projet de développement : Incubation préliminaire et accompagnement
- Conception des DAE, ainsi que du projet réglementaire
- Justification des choix et formalisation du dossier
- Conseils techniques et juridiques

CDHAT

- Analyse Agricole
- Analyse et définition d'orientations en matière d'habitat
- Production des outils de communication : animation de la concertation

2 ANALYSER

UN POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET UNE DESERTE DU TERRITOIRE AU SERVICE DE SON ATTRACTIVITÉ

Une croissance démographique soutenue

1968-1975 : 1975 : 9 095 habitants	1975-1982 : 1982 : 10 405 habitants	1999-2007 : 2007 : 12 901 habitants	2007-2012 : 2012 : 13 448 habitants
---------------------------------------	--	--	--

Une croissance démographique soutenue : l'augmentation continue de la population de Villers-Bocage Intercom est le résultat d'une attractivité des territoires, de nombreux équipements.

Le territoire est traversé par les axes de communication majeurs : la RD 675, la RD 8, la RD 6, axes majeurs traversant le territoire, valorisant les liens avec l'extérieur d'un point de vue économique et résidentiel (forte pression foncière).

Un pôle économique majeur : Les ZA (Noires Terres et Cour aux Marchands) au rayonnement régional et départemental et génératrice d'un fort taux d'emploi (2800 environ), la future zone Tournay-Noyers participe à l'attractivité économique du territoire. Des objectifs de renforcement et de complémentarité dans un intérêt communautaire à rechercher et à orchestrer dans la réflexion de planification à venir.

Les paysages de vallée : De nombreuses vallées présentent une grande richesse écologique, patrimoniale et touristique (GR 221c et GR du Pays Tour du Bessin. Les vallées (l'Odon, l'Ajon, les Seuilles) proches de l'agglomération caennaise sont soumises à une pression urbaine et peuvent présenter des risques de déséquilibre.

⇒ UN ÉQUILIBRE ENTRE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL, ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT

Quelques données de territoire (SdE.T. Insee)

Croissance démographique de 2007 à 2012

Équipements de proximité



INTENTION ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE \

\ ROULLOURS - Construction d'une salle communale et réflexion sur l'aménagement du cœur de bourg

Afin de choisir son équipe de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de leur salle communale, la commune de Roullours a demandé aux trois équipes retenues de leur remettre une intention architecturale et paysagère.

Ce rendu, présenté sous la forme de trois formats A3 cherche à exposer les amorces de réflexions, le parti pris retenu par l'architecte. L'objectif n'est pas la remise de projets formalisés mais bien d'intentions architecturales permettant aux élus de choisir le maître d'œuvre sur son idée de projet. Ces planches sont présentées par les architectes lors d'une audition leur permettant d'argumenter leurs prises de position.

Le « lauréat » :

| Agence Bernard / Lepourry architectes associées à La Fabrique des Paysages

Agence Bernard / Lepourry architectes associées à La Fabrique des Paysages

03. Proposer et illustrer

Commune de Roullours
Rèaménagement du centre-bourg et Construction d'une salle communale - Février 2016

Thomas BERNARD et Céline LÉPOURRY-BERNARD Architectes Associées
Thierry LÉVIERER La Fabrique des Paysages
SCOA Escaliers
IPE SE Structures
SABERDITE SE Pâtes

Facès | Paysage

La salle communale offre des vues protégées sur le paysage et doit particulièrement ouvrir la salle de réception et la cuisine.

Le projet vise à réajuster l'axe visuel avec le décor des façades comme des cadres ouverts sur le paysage (intégration de la vallée du Ruisseau de la Vallée) et des éléments de béton qui la cadrent.

Une terrasse permet d'être en lien visuel sur le paysage de la vallée depuis le jardin, le hall et la salle commune.

ESTÉE | PARCIS

Le secteur d'intervention est en lien étroit avec le paysage et l'égale. Il est inscrit en fait au paysage des villages et du coin.

Le projet en continuité du parcis souligne la façade publique de l'édifice.

L'axe de la cuisine s'effectue directement depuis le jardin, permettant le stationnement de véhicules (vélos, motos...) à proximité.

La toiture est caractérisée par une espace libre à l'extérieur, matérialisée par un espace vert qui se prolonge jusqu'à la rue.

Facès | Jardin

L'entrée de la salle communale se situe dans un espace ouvert avec le jardin. L'édifice est en lien visuel avec le jardin.

Le jardin permet de créer une zone d'attente de la salle communale, une zone d'attente de la salle communale, une zone d'attente de la salle communale, une zone d'attente de la salle communale.

A l'intérieur il est possible d'accéder directement à la salle communale par le jardin pour entrer les visiteurs directement au rez-de-chaussée sans passer par l'entrée de la salle communale.

VOLUMÉTRIE ET MATÉRIALITÉ

La salle communale offre un volume caractérisé par un plan, un espace intérieur (hall, cuisine, salle de réception) et une entrée ouverte à l'extérieur (entrée, accès pédestre).

La cuisine ouverte et coupe le bâtiment, favorisant l'impact pour le jardin et plus grande vers le jardin.

Une terrasse importante s'inscrit à l'extérieur de la salle communale, favorisant les liens visuels de l'édifice.

La salle communale est volume caractérisé et global à la manière des constructions traditionnelles de la région. L'utilisation de techniques constructives permet de la réaliser de façon plus économique. Un projet de sur le béton sera réalisé avec une réflexion d'aspect, de forme et de surface extérieure à la pierre. Ce matériau présente une grande de l'extérieur avec une entrée de la salle communale.

Le projet favorise le lien avec les extérieurs de proximité et l'habitat de la commune.

L'habitat existant sera caractérisé et "réhabilité". Les matériaux utilisés, les bois pour les sols (parquet) et les matériaux extérieurs (bois, pierres naturelles...) seront protégés.

Dauche / Topo

Soon / Strates en Strates

ROULLOURS Réflexion sur le réaménagement du centre-bourg et la construction d'une salle communale

PROPOSER & ILLUSTRER

La question du Paysage

Le réajuster le centre-bourg

une idée du projet

03. Proposer et illustrer



APPEL À IDÉE - Espace public \

\ Merville-Franceville, aménagement de l'av. Houdart et de la place de la Plage

La mairie de Merville-Franceville a sollicité dans un premier temps le CAUE en 2014 afin de mener une étude portant sur l'aménagement de la rue commerçante et touristique avenue Houdart et place de la Plage. Puis, dans un deuxième temps au cours du printemps 2016 la collectivité a souhaité que le CAUE accompagne les élus pour définir un programme et élaborer un cahier des charges leur permettant de lancer un « appel à idées » ouvert aux professionnels et étudiants du paysage et de l'urbanisme portant sur la valorisation et la requalification de l'avenue Houdart et la place de la Plage à Merville-Franceville.

L'objet de l'appel à idées est de faire émerger des propositions innovantes en matière de paysage et d'aménagement urbain pour améliorer la qualité des espaces publics entre l'avenue Houdart conduisant au front de mer et la place de la plage à Merville-Franceville.

1^{er} prix : Les accordéons de Merville - Agence 22°



2^{ème} prix : La cour aux Pins - Agence Decaux



\ ILS EN ONT PARLÉ \

« Concours avenue Houdart : les lauréats récompensés » Ouest-France, septembre 2016

Cette démarche a permis aux élus de choisir trois lauréats sur des projets concrets à une échelle de réflexion adaptée à leur ambition.

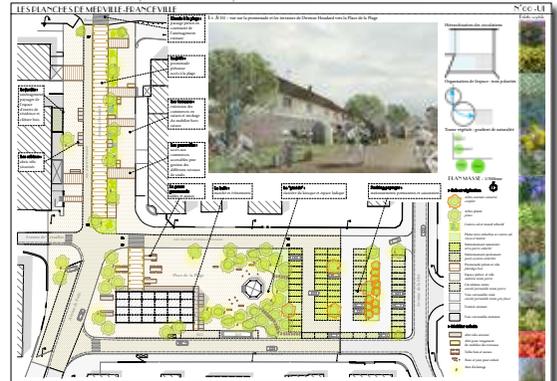
Les « lauréats » :

- | 1^{er} prix : Les accordéons de Merville - Agence 22°
- | 2^{ème} prix : La cour aux Pins - Agence DECAUX
- | 3^{ème} prix : Les planches de Merville - Maï Melacca
- | Mention spéciale : Place Houdart / Pré de la plage - M. Antoine Pascal

État des lieux



3^{ème} prix : Les planches de Merville - Maï Melacca





ESQUISSE ARCHITECTURALE \

\ CDC Vallée de l'Orne - Construction d'un équipement touristique au Pont du Coudray

Les élus ont sollicité trois équipes de maître d'œuvre afin qu'elles leur proposent chacune leur vision du projet. Cette démarche avait pour but de traduire concrètement le programme et les objectifs définis par la collectivité au travers d'une esquisse. Ces rendus ont été illustrés par des plans fonctionnels, des coupes et des perspectives permettant aux élus de se projeter et de faire un choix objectif basé sur la pertinence architecturale de la proposition.

Le « lauréat » :

| HEDO architectes associés à GAMA paysagistes



HEDO architectes associés à GAMA paysagistes



Bernard-Thouin-Bossuyt Architectes / Strates en Strates

Soon / Forr



SENSIBILISATION



\ Communication

La diffusion des informations est une des ambitions majeures du pôle sensibilisation. Par le biais de ses réseaux et relations, les événements et actions du CAUE sont régulièrement mis en avant. Très active sur internet, l'équipe partage avec le grand public le travail effectué en interne ou lors de collaborations. L'année 2016 a marqué la mise en place d'une nouvelle charte graphique et d'une nouvelle image donnée au CAUE. En travaillant quotidiennement avec les architectes et paysagistes du Calvados et de la région, le CAUE emmagasine une quantité importante de données sur les réalisations les plus récentes construites dans le département. Le référentiel architectural, à l'instar du référentiel densité, est un outil de diffusion remarquable et pertinent, aussi bien pour les professionnels que pour les particuliers. Souhaitant sensibiliser un large public, le CAUE a mis en place une série d'actions et d'événements auprès des scolaires, des élus, des techniciens et du grand public.

NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE \

L'identité du CAUE a été totalement repensée pour apporter un nouvel élan à la structure avec un design du logo modernisé et le choix d'une couleur identifiable, apposés sur les divers supports de communication et de travail.

Les cartes de visites et les plaquettes à destination du public ont été remises à jour et de nouveaux éléments de communication ont été mis en place, notamment avec l'acquisition d'un Rollup, indispensable pour annoncer la présence du CAUE sur les salons ou autres événements publics. Si auparavant les passants se questionnaient sur l'identité du bâtiment, les façades du CAUE ont récemment été sérigraphiées (logo, missions...) pour annoncer fièrement son ouverture à tous. Dans cette optique de visibilité, le logo du CAUE a également été apposé sur les portières des véhicules de service. Enfin, une signalétique a été installée à l'accueil du CAUE pour guider professionnels et particuliers (salle de réunion, centre de documentation, accès aux étages...). La mise en place de ces différentes actions offre au CAUE une nouvelle visibilité et une modernisation de son image.



Les plaquettes

Le Rollup



La façade



PUBLICATIONS \

\ Référentiel architectural, urbain et paysager

Véritable outil pédagogique et interactif, le référentiel est un dispositif accessible sur le site internet du CAUE. Construit au fil du temps grâce à la participation et la collaboration des architectes et maîtres d'œuvre, il ne cesse de croître et de s'enrichir. Le référentiel met en valeur des réalisations architecturales, des aménagements urbains ou paysagers situés dans le Calvados. Désormais doté d'un système de géolocalisation, il permet d'effectuer des recherches par typologie de bâtiment, par ville ou par architecte. Conçu comme une base de données évolutive, le référentiel présente les opérations de façon synthétique. Régulièrement, de nouvelles fiches sont intégrées sur le site, permettant à un large public de découvrir les derniers projets réalisés dans le département et d'avoir un regard sur la diversité architecturale du Calvados.

| Exemple de fiche « équipement scolaire »

L'une des dernières fiches enregistrées sur le référentiel a été consacrée à l'école maternelle, située à Pont-l'Évêque et réalisée par l'agence CBA Architecture. L'école comprend 7 classes et 2 classes d'activités. Cet équipement vient fédérer, regrouper et rassembler par son implantation et ces aménagements extérieurs, l'ensemble des établissements scolaires existants de la ville de Pont-l'Évêque. Nouvelle image du pôle scolaire, le projet se propose d'être le croisement entre paysage et réalités urbaines environnantes. Ainsi, l'école glissée dans son écrin boisé réactive les lignes de force du paysage.



\ Référentiel densité

Les fiches du référentiel densité sont également enregistrées sur le site internet du CAUE. Cette base de donnée a pour but, par l'analyse d'opérations de logements dans le Calvados, de mener une réflexion sur la densité urbaine à destination principalement des élus. Deux catégories permettent d'établir un classement plus détaillé et précis : les projets de renouvellement urbain d'une part, et les extensions urbaines d'autre part.

| Exemple de fiche « renouvellement urbain »

La dernière fiche réalisée est consacrée au « Square de la Résidence » à Caen. Il s'agit d'une opération de renouvellement urbain. La densité résidentielle brute est de 47 logements/ha.

Cette opération se compose de trois parties : construction de 10 maisons de ville (T4) rue des Rosiers, réhabilitation de 11 maisons (T3) rue des Lilas et restructuration de 9 maisons (T5) rue Saint-Contest destinées à l'accession progressive à la propriété.

Le CAUE analyse la forme urbaine, les espaces privatifs et publics et leurs rapports avec la densité. Enfin, les éléments de l'opération à retenir et à améliorer sont portés en conclusion.



\ Plaquette « PATRIMOINE DE LA RECONSTRUCTION DE VIRE »



En partenariat avec la ville Vire Normandie, le CAUE a édité une plaquette d'information sur le patrimoine de la Reconstruction de Vire. Ce guide a pour but de sensibiliser le public à la qualité du patrimoine, afin de le préserver et de le restaurer dans le respect de ses caractéristiques d'origine. Il définit les prescriptions architecturales à mettre en œuvre dans le cas de travaux portant sur l'aspect extérieur des constructions

\ « Les cahiers du CAUE »

En 2016, le CAUE du Calvados a lancé une nouvelle série de publications, intitulée « Les Cahiers du CAUE ».

Le premier numéro, intitulé « Prise en compte des annexes et des extensions des habitations en zones agricole et naturelle des PLU existants » traite de la possibilité de réaliser des extensions et des annexes pour les habitations existantes dès lors que le règlement du PLU en prévoit les conditions.

Le second numéro, intitulé « Raccordement au réseau de distribution d'électricité dans le cadre des autorisations d'urbanisme » et réalisé en collaboration avec le SDEC ENERGIE et Enedis, a notamment pour objectifs :

- de rappeler l'organisation du service public de l'électricité dans le département du Calvados,
- d'informer sur les dispositions relatives au raccordement électrique dans le cadre des autorisations d'urbanisme,
- de présenter les modalités de financement des travaux de raccordement et principalement des extensions du réseau électrique.



PARTICIPATION À DES JURYS DE CONCOURS ET DES COMMISSIONS TECHNIQUES \

Depuis sa création, le CAUE est sollicité afin de désigner parmi des équipes, des personnes qualifiées aptes à intervenir en tant que membres de commissions techniques et de jurys pour représenter les maîtres d'œuvre dans les concours organisés par les collectivités, les bailleurs sociaux et les aménageurs.

Cette mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage fait partie des missions « premières » du CAUE pour la promotion architecturale et urbaine.

Le CAUE s'efforce de faire de ce temps de jury et de commissions, un moment de débat, d'éclairages réciproques et d'échanges diversifiés.

- | *Restructuration du site de la Maison d'enfants Pierre Rayer à Anctoville*
- | *Restructuration du Collège du Bois d'Orceau à Tilly-sur-Seulles (commission technique et jury de concours)*
- | *Transformation de la Friche Sanchez en pépinière d'entreprises à Lisieux*
- | *Aménagement de la rue et de l'esplanade Victor Hugo à Lisieux*
- | *Travaux démolition et d'extension du Collège Maupas à Vire*
- | *Construction d'une médiathèque à Morteaux-Coulboeuf*
- | *Réhabilitation d'immeubles d'habitation à Caen*
- | *Réhabilitation et extension du Théâtre des Cordes à Caen*
- | *Construction d'un Hôtel des Associations à Caen*

RESEAUX SOCIAUX \

Le CAUE exprime de plus en plus sa volonté d'interagir avec le public. Constamment connecté, il utilise les outils numériques pour partager son travail, ses actions et ses missions : le site internet, les pages Facebook et LinkedIn et désormais le compte Twitter.

Le site internet reste l'outil le plus complet pour informer le public et partager tout type de documents (photos, articles, liens, vidéos...). En 2016, 79% de nouveaux visiteurs s'y sont rendus, et près de 58 000 pages ont été vues.

La page Facebook compte actuellement plus de 810 abonnés, qui aiment, partagent et réagissent quotidiennement aux publications. Les particuliers partagent leurs retours sur les permanences architecturales et remercient régulièrement le CAUE pour son action.

La page LinkedIn permet une ouverture sur le monde professionnel et enrichit le CAUE de nouvelles relations.

La récente ouverture du compte Twitter permet une interaction constante avec le public sur les sujets d'actualité et les événements auxquels participe le CAUE (conférences, salons...).

Le site internet et les réseaux sociaux ciblent un nouveau public, dynamique, en demande constante d'informations.

\ Évènementiel

Régulièrement, le CAUE organise des événements à destination d'un large public : élus, collectivités, particuliers, professionnels...

Si l'année 2015 a notamment été marquée par l'organisation du palmarès de l'architecture du Calvados et du palmarès de l'architecture interdépartemental, l'année 2016 a mis en évidence deux événements importants au sein du CAUE.

La première action concerne l'organisation de la 15^{ème} édition du séminaire franco-allemand en Basse-Franconie. Les rencontres fructueuses avec les membres de la délégation allemande ont permis d'aborder de nombreuses thématiques au cœur de l'actualité.

La seconde action concerne la mise en place du premier concours photo organisé par le CAUE. Le thème Rupture(s) paysagère(s) a permis à une trentaine de photographes, amateurs et professionnels, de mettre en valeur les paysages du département. Cette action, valorisant le cadre de vie des Calvadosiens, sera menée chaque année, avec une alternance des thématiques : paysage, architecture, urbanisme.

SÉMINAIRE FRANÇO-ALLEMAND « EXPÉRIENCES ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EN BASSE-FRANCONIE » \



\ Historique et thématiques

Le district allemand de Basse-Franconie et le Calvados entretiennent des liens étroits depuis la signature de leur accord de partenariat en 1986. Tous les deux ans, la délégation française se réjouit à l'idée de travailler aux côtés de ses confrères allemands, de confronter et de croiser les points de vue des élus et des techniciens.

Ces rencontres régulières, portées par le Conseil Départemental du Calvados, la Chambre des Géomètres Experts et le CAUE du Calvados, permettent de consolider les relations bilatérales que le département entretient avec la Basse-Franconie depuis 30 ans.

En 2016, le séminaire franco-allemand s'est déroulé du 12 au 16 octobre à Miltenberg.

Le travail s'est déroulé en deux temps : une première

approche théorique avec une journée de colloque scientifique et une seconde étude via une journée de visites de terrain.

A l'occasion de cette 15^{ème} rencontre, plusieurs thématiques ont été abordées : le réaménagement des cœurs de bourgs en secteur rural, le renouvellement urbain, la création de communes nouvelles, la réorganisation du territoire, les problématiques d'inondation ou encore la question des transitions énergétiques.

\ Colloque scientifique

Organisé dans le couvent princier de Leiningen (situé à Amorbach), le colloque scientifique a été rythmé par six interventions :

- la construction de l'avenir grâce à la coopération intercommunale au sein de l'Odenwaldallianz,



- . la mise en œuvre de la transition énergétique dans le Main bavarois inférieur,
- . la nouvelle organisation du territoire et la solidarité territoriale : l'impact sur les collectivités du Calvados en terme d'organisation et d'urbanisme réglementaire,
- . les études préliminaires d'aménagements des géomètres-experts présentant leurs retours d'expériences et des exemples,
- . la protection contre les inondations le long du Main et de ses affluents (avec l'exemple de la ville de Miltenberg),
- . le nouveau mesurage du cadastre de la ville de Miltenberg.

\ Visites de terrain



Afin de se confronter à la réalité du terrain et de comprendre les aménagements mis en place, cinq visites ont été proposées par la délégation allemande :

- . à Miltenberg, avec une visite du centre ville et des berges du Main. Les intervenants ont apporté des explications concernant la rénovation de la vieille ville et les mesures de protection mises en place contre les inondations,
- . à Großeubach, avec une visite du cloître d'Engelberg,
- . à Schmachtenberg, avec une visite et des explications concernant le réseau de chauffage urbain et le projet de cœur de bourg. Les intervenants ont précisé le fonctionnement de l'approvisionnement des bâtiments grâce aux énergies écologiques et renouvelables et commenté le réaménagement de la traversée de l'agglomération,



- . à Elsenfeld, où les intervenants ont expliqué le remembrement industriel de la ville et le soutien apporté à la construction du contournement d'Elsenfeld dans le prolongement de la route nationale,

- . à Rück-Schippach, avec une visite de l'opération de cœur de bourg et des explications concernant les mesures mise en place en faveur du développement intérieur et des commerces de proximité.

À l'issue des visites, un dîner protocolaire avec l'ensemble des participants français et allemands a été partagé, suivi d'une réunion de bilan, visant à mettre en avant les thématiques de la future édition du séminaire franco-allemand, qui sera organisée en France en 2018.

\ Découverte de Francfort-sur-le Main



Pour clore le séminaire, une visite guidée sur la thématique « Passé et présent de Francfort-sur-le-Main » a été organisée, permettant aux participants une meilleure appréhension des lieux : la visite a mis l'accent sur divers aspects de l'histoire de la ville et a couvert une large sélection d'événements organisés dans le vieux centre-ville de Francfort-sur-le-Main.

CONCOURS PHOTO « RUPTURE(S) PAYSAGÈRE(S) » \

\ La thématique



En novembre 2016, le CAUE du Calvados a lancé son premier concours photographique, sur une thématique mettant en valeur le paysage.

Durant deux mois, les participants ont été invités à réaliser un à cinq clichés dans le Calvados, illustrant leurs perceptions des ruptures du paysage. Les paysages et les secteurs marqués par des cicatrices sont nombreux dans le Calvados.

On parle de rupture lorsqu'une chose apparaît comme totalement étrangère au paysage, dont elle détruit l'harmonie. La rupture paysagère s'exprime par un arrêt ou une discontinuité au niveau spatial, géographique, physique, écologique, économique, ou même comportemental.

Les ruptures du paysage peuvent être illustrées par une route, les conséquences d'une guerre ou de désastres environnementaux, la présence d'une usine ou d'une activité industrielle, d'une carrière, le bétonnage des campagnes, un élément venant altérer un paysage.

\ Le prix du jury

Le 2 février 2017, un jury de professionnels s'est réuni au CAUE pour élire les plus belles photographies parmi les 121 reçues. Après délibération, les membres du jury ont choisi d'attribuer un premier prix (avec une mention particulière pour l'ensemble des clichés réalisés par le photographe), un second prix (avec également une mention particulière pour l'ensemble des clichés réalisés par le photographe) et deux mentions.

| Le jury de professionnels

Philippe DELVAL, photographe, président du jury — Philippe MADELINE, professeur de géographie, directeur-adjoint, UFR SEGGAT — Sandra LEYEUR, paysagiste, Agence Strates en Strates — Fabien TESSIER, directeur, CAUE 14 — Agathe PETRIGNANI-GRESSET, paysagiste, CAUE 14 — Elsa QUINTAVALLE, paysagiste, CAUE 14 — Géraldine LOUVEL, chargée de communication, CAUE 14

Le jury de professionnels



\ Le prix du public

Les internautes ont été invités à voter sur le site internet du CAUE du 8 février au 20 mars 2017. Plus de 1100 votes ont été comptabilisés.

\ Le prix du jeune public

Après avoir obtenu le résultat du jury de professionnels, le CAUE a souhaité connaître l'opinion des enfants et avoir leur ressenti sur le travail fourni par les participants. Trois classes ont participé à cette action : deux classes de l'école La Vallée de Cormelles-le-Royal et une classe de l'école Bicoquet de Caen, soit au total plus de soixante enfants. Les membres du jury de professionnels avaient préalablement sélectionné une quinzaine de photos à présenter aux élèves. Une paysagiste du CAUE s'est rendue dans les écoles pour présenter aux enfants le métier de paysagiste et leur expliquer la notion de rupture paysagère. Les photos ont été projetées et parallèlement, les enfants devaient remplir une grille avec leurs critères, positifs et négatifs, pour chaque photo. A l'issue de la présentation, une seule photographie devait être choisie. Les élèves ont attentivement observé chaque cliché et questionné la paysagiste pour en comprendre les subtilités. Ils ont été attentifs au cadrage des photos, aux couleurs, aux éléments singuliers du paysage et à la pertinence des ruptures.

Le prix du jeune public



« Ça me plaît parce qu'il y a des maisons au fond et on a l'impression qu'elles sont toutes proches » Clara

« Les lumières, les couleurs et les paysages sont beaux » Laynie

« Très beau contraste entre le vert et la lumière pétillante » Joséphine



Les lauréats

\ Exposition et publication

L'ensemble des photographies a été valorisé à travers une exposition, qui s'est déroulée du 12 au 30 avril 2017 au Pavillon à Caen. Le vernissage et la remise des prix étaient organisés le 12 avril, en présence d'Hubert Courseaux, président du CAUE, de Philippe Delval, président du jury et des six personnes primées. Le public a découvert à cette occasion les prix et mentions attribués par le jury, le prix du jeune public, le prix du public et le travail fourni par les 29 candidats.

Parallèlement, un ouvrage recensant l'intégralité des clichés a été publié et mis à disposition du public, valorisant ainsi le travail des photographes.



L'exposition au Pavillon



\ ILS EN ONT PARLÉ \

Chasseur d'Images, décembre 2016 | Caen, Ouest-France, février 2017 | ActuPhoto, novembre 2016 | PhotoPhiles, novembre 2016 | Réponses Photo, novembre 2016 | Tendances Ouest, novembre 2016 | Ouest-France, février 2017 | Fédération Française du Paysage, novembre 2016 | Calvados.fr, novembre 2016 | Institut Européen des Jardins et Paysages, novembre 2016 | Territoires Pionniers, Maison de l'Architecture, novembre 2016 | Maisons Paysannes de France, décembre 2016 | Agriculture.fr, novembre 2016 | École Nationale Supérieure de Paysage Versailles Marseille, février 2017 | Atelier 14-Caen, Réseau Canopé, novembre 2016 | mairie de Bénouville, novembre 2016 | mairie de Bougy, novembre 2016 | mairie de Pont L'Évêque, novembre 2016 | mairie de Valdallière, novembre 2016 | mairie de Cagny, novembre 2016 | mairie de Noyers-Missy, novembre 2016 | Communauté de Communes Evrecy Orne Odon, novembre 2016

\ Actions pédagogiques

A travers sa mission de sensibilisation, le CAUE intervient régulièrement dans le département pour répondre aux attentes d'un large public : élèves, étudiants, élus, particuliers, professionnels, associations...

Depuis plusieurs années, les architectes du CAUE collaborent avec les collèges du département, pour sensibiliser les plus jeunes à la qualité architecturale et leur dessiner un aperçu du métier d'architecte. Depuis 2016, un travail sur le long terme a été mis en place avec certaines classes de primaire de Caen et de son agglomération.

En tant que professionnel qualifié, le CAUE dispense également des formations de niveau supérieur, notamment à l'université de Caen.

Les conférences, visites ou autres événements de sensibilisation organisés dans le département, sont l'occasion pour l'équipe du CAUE d'intervenir et de partager son savoir autour des thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Il est primordial pour le CAUE de développer l'information, la culture et la pédagogie dans ces domaines, mais aussi de sensibiliser le grand public à la qualité architecturale et à la préservation des paysages.

et formes urbaines, appréhender les principes de densités et morphologies du tissu urbain », « Morphologies et formes urbaines, démarches d'urbanistes d'aujourd'hui ».

| Intervention à l'Institut des Métiers de l'Architecture et du Design (IMAD) à Caen — « Présentation du métier d'architecte et sa mission dans un CAUE ».

| Le CAUE est intervenu à deux reprises en début d'année au collège Guy Liard de Mondeville afin de sensibiliser les élèves à l'architecture. Une présentation leur a été dispensée, mettant en avant le métier d'architecte, la formation nécessaire, les débouchés... Des références leur ont été présentées, afin de leur faire comprendre les techniques de représentation, les matériaux employés, etc. Les élèves, qui avaient dessiné les plans de leurs chambres, ont attentivement écouté les conseils des architectes du CAUE pour améliorer leurs croquis. Cette expérience a été renouvelée en début d'année 2017 avec six interventions, dans les classes de 5^{ème} des collèges Desmeserets-Villey (Caen) et Mandela (Hérouville-Saint-Clair)..

SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC ET ÉTUDIANTS \

| Intervention dans le cadre du BTS Aménagement Paysager, cycle 1 et 2 du lycée agricole Bougainville Paris Sud — « Sensibilisation sur le paysage du Bocage dans le Calvados : lecture du paysage et balade commentée dans le secteur du pays d'Auge – Mézidon-Canon et Crèvecœur-en-Auge.

Lecture transition entre deux typologies de paysage



| Intervention dans le cadre du Master 2 ÉcoCaen à l'Université, présentation générale de l'urbanisme et de sa réglementation — « Gestion et valorisation agri-environnementale ».

| Interventions dans le cadre du Master 1 Urbanisme Durable (MUD) à l'Université — « Morphologies



CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS \

| Intervention dans le cadre des « Samedis de la Presqu'île » au Pavillon, « A Caen, qu'est ce qui fait patrimoine(s) ? La Reconstruction : un patrimoine vivant » (mars 2016)

| Conférence à Vire « Présentation du Patrimoine de la Reconstruction » (octobre 2016)

| Intervention pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) « Qualité architecturale et paysage : enjeux et méthodes pour réussir son instruction » (décembre 2016)

\ ILS EN ONT PARLÉ \

« Architecture et technologie 5^{ème} » Site internet du collège Guy Liard de Mondeville

MAISON DE L'HABITAT \

\ HABITAT ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Dans le cadre de la semaine d'information « Habitat et économie d'énergie », le CAUE était présent, aux côtés de ses partenaires (SDEC Énergie, Professions Bois, GRAPE...) pour recevoir et conseiller les particuliers. L'architecte présent à cet événement a prodigué des conseils sur l'architecture bioclimatique et plus particulièrement sur l'agencement des espaces de l'habitat, pour rendre le logement le plus performant possible d'un point de vue énergétique. Cette semaine sur les économies d'énergie a été rythmée par des conférences, exposition, animations et ateliers.



SALON DE L'HABITAT \

\ 1000 IDÉES POUR LA MAISON, LE SALON DE L'HABITAT

Souhaitant accentuer sa visibilité sur les événements ouverts au grand public, le CAUE était présent sur le Salon de l'Habitat de Caen, afin de proposer aux visiteurs des conseils de qualité concernant leurs projets de construction, d'extension ou de rénovation. Participant pour la première année à cet événement, le CAUE a reçu particuliers et professionnels et échangé avec ses interlocuteurs sur de nombreuses thématiques d'actualité.



MOIS DE L'ARCHITECTURE \

Deux visites ont été proposées au public dans le cadre de la 12^{ème} édition du Mois de l'Architecture Contemporaine en Normandie, en partenariat avec Territoires Pionniers - Maison de l'Architecture de Basse-Normandie : la maison individuelle située à Cagny, réalisée par l'architecte Jean-Christophe Quinton et la médiathèque Jean Marot située à Mathieu, réalisée par les architectes Thomas Bernard et Céline Lepourry-Bernard.

Ces deux projets avaient été lauréats du Palmarès de l'Architecture 2015, dans les catégories logement individuel neuf et bâtiment de loisirs et de culture.

Médiathèque de Mathieu



Maison à Cagny



EXPOSITION « L'ARCHITECTURE DE LA RECONSTRUCTION DANS LE CALVADOS » \

L'exposition « L'Architecture de la Reconstruction dans le Calvados » réalisée par le CAUE a été installée dans la nouvelle médiathèque Quai des Mondes de Mondeville, du 2 au 30 mars 2017. Cet événement a été l'occasion pour le grand public de découvrir une série de photographies sur cette thématique et de se procurer les deux ouvrages édités par le CAUE recensant l'intégralité des photographies et présentant une approche historique de la reconstruction.



SENSIBILISATION A L'ARCHITECTURE à l'école Bicoquet de Caen, classe de CE2-CM1 \



\ Présentation du métier

Le métier d'architecte a été présenté aux élèves (cursus, missions, compréhension des documents graphiques, importance de l'implantation, orientation, matériaux...), ainsi que des références architecturales. A la fin de la présentation, l'exercice de la Place Saint-Sauveur a été mis en place.



\ Visite de site

Un historique de la place a été fait, présentant aux élèves l'évolution de la place Saint-Sauveur, ses différentes fonctions au fil du temps (parking, place...).



L'exercice a ensuite été présenté aux élèves, à savoir s'insérer à la place de bâtiments particuliers, en prenant compte du contexte actuel. Trois bâtiments ont été proposés : le Vélocipède, le Petit Marché et la banque. Les enfants sont ensuite revenus sur place pour appréhender l'espace, prendre des photos, faire des croquis, etc.



\ Les maquettes



Une maquette de site a été réalisée, pour aider les élèves à travailler à l'échelle, en prenant en compte le contexte urbain et architectural. Les enfants ont travaillé par groupe : au total, ce sont 12 maquettes qui ont été réalisées (soit 4 par site, avec une moyenne de 2 à 3 enfants par groupe).

Les élèves ont dû attribuer une fonction à leurs projets : école, bar, hôtel, logement... les possibilités étaient nombreuses, mais non imposées, ils ont eux-mêmes fait leurs choix, après en avoir discuté en groupe. Chaque groupe de travail a attribué un nom à son projet et l'a décrit à travers un texte explicatif. Ces textes traduisaient par ailleurs les références étudiées en classe ou lors de visites faites par les enfants : Oscar Niemeyer, La Villa Savoye de Le Corbusier, etc.

Une première série de maquettes a été produite. Les architectes du CAUE sont ensuite venus en classe pour questionner les enfants sur les teintes utilisées, les matériaux, les proportions, les orientations, les ouvertures, les vues, les fonctions, etc. Une fois les projets finalisés, chaque maquette a été prise en photo. Un travail de photo montage a ensuite été effectué pour intégrer un à un les projets des élèves.





Insertion des maquettes dans la place Saint-Sauveur par photomontage

\ L'exposition

Douze panneaux ont été réalisés, présentant pour chaque projet le titre, le texte explicatif, le plan de situation et le photomontage. Cette production a été valorisée lors d'une exposition installée dans l'église Saint-Nicolas de Caen. Intitulée « 1ères rencontres des arts visuels », cette exposition présentait « Un quartier, une école, ses habitants ». Les enfants ont découvert les photomontages lors du vernissage et ils ont pu se confronter à la qualité de l'intégration de leurs projets sur la place Saint-Sauveur. Lors de la visite de site, ils avaient été nombreux à exprimer l'importance de l'intégration dans le site, le respect des proportions, des teintes, etc. Il est finalement intéressant d'observer l'ensemble des productions et la qualité de leur travail, leur vision de l'architecture, de la ville, à travers leur regard d'enfant.

Les travaux des élèves ont par la suite été installés dans l'accueil du CAUE, afin que tous les enfants puissent venir découvrir les photomontages, accompagnés de leur enseignante.

L'exposition au CAUE



L'exposition à l'église Saint-Nicolas



\ Documentation

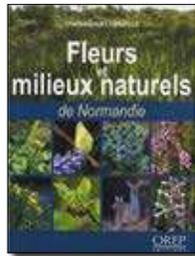
Dans le cadre de ses missions de conseil et d'information à destination des particuliers et des collectivités, le CAUE met à disposition du public un fonds documentaire de plus de 2000 ouvrages, spécialisé dans les domaines de l'architecture, de la construction, du patrimoine bâti, du paysage, de l'aménagement et de l'urbanisme. Régulièrement,

de nouveaux ouvrages sont acquis, permettant aux collaborateurs d'approfondir leurs connaissances et aux visiteurs de découvrir un large choix de documents spécifiques. Le centre de documentation s'enrichit progressivement d'ouvrages. Abonné à une vingtaine de revues, il reçoit environ 300 numéros chaque année.

\ Quelques ouvrages acquis en 2016

Flurs et milieux naturels de Normandie
Charles-Erik Labadille. - Orep Editions, 2007

L'ouvrage entraîne à la découverte d'une Normandie bien plus surprenante que celle qu'on a pris l'habitude de résumer à la trilogie certes classique mais plutôt réductrice : vaches normandes, pommiers en fleurs et maisons à colombages. La flore est à l'image de la variété des paysages et l'auteur vous invite à la découvrir au travers de plus de 700 photographies.



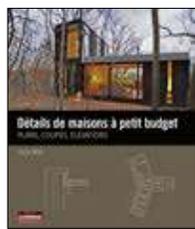
Concevoir et construire une bibliothèque : du projet au fonctionnement, Ministère de la Culture
Ed. Du Moniteur, juin 2016

Concevoir et construire une bibliothèque rassemble les recommandations techniques indispensables à la construction, à l'équipement et au fonctionnement des bibliothèques municipales, intercommunales et départementales de toutes tailles, dans le cadre de projets de création, rénovation, modernisation ou extension.

Détails de maisons à petit budget : plans, coupes, élévations

Oscar Mira. - Ed. Du Moniteur, avril 2015

Détails de maisons à petit budget présente la conception, la construction et l'aménagement de 23 maisons contemporaines exemplaires parmi les plus originales et les plus réussies de l'architecture internationale récente.



Ville perméable : l'eau, ressource urbaine
ICI Consultants, janvier 2016

Cet ouvrage réunit un panorama de la création française dans le domaine de la gestion des eaux pluviales et de ruissellement en milieu urbain. Sans être exhaustif, il explore la richesse et la diversité des approches paysagères et des solutions techniques développées, voire inventées.

RT 2012 et RT existant : réglementation thermique et efficacité énergétique

Eyrolles, 2015

Cet ouvrage explique la RT 2012 et sa mise en application, ainsi que la RT Existant. Il vous permet de réaliser de véritables économies d'énergie en répondant aux nouvelles exigences environnementales et d'être 100 % conforme lors du contrôle systématique de l'achèvement des travaux.



Demain, j'éleve le haut !
CAUE de la Sarthe, 2015

Suite au concours d'idées sur le thème de la surélévation d'une maison de bourg ancienne, organisé dans le cadre du Festival d'architecture « Petites Machines à Habiter » en 2014, le CAUE de la Sarthe publie un catalogue présentant les 88 projets, leurs plans et infographies, imaginés par des architectes, urbanistes, paysagistes, designers...

Le SCOT

Jean-Philippe Strebler. - Ed. Du Moniteur, avril 2016

À jour des dispositions issues de l'ordonnance du 23 septembre 2015 et du décret du 28 décembre 2015, cet ouvrage, véritable outil opérationnel, détaille étape par étape l'élaboration du SCOT, de sa création à la phase de gestion qui suit son approbation. Il propose également un guide de rédaction contenant des modèles adaptables à tous les contextes.



Paysages publics in situ, Emmanuel Jalbert
ICI Interiace, 2015

L'atelier In Situ, fondé à Lyon en 1991 est composé de paysagistes et urbanistes qui travaillent sur les vides dans les villes. Cet ouvrage présente 18 de leurs projets de paysages, ouverts à tous, lieux de convivialité et de citoyenneté.

LE PORTAIL DOCUMENTAIRE CAUE DOC OUEST \

Le CAUE du Calvados a rejoint fin 2016 le portail documentaire Docouest, mis en place par les 4 CAUE des Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe et Vendée) et le CAUE des Côtes d'Armor.

L'objectif du portail est de fusionner les bases des différents CAUE, de rendre les centres documentaires plus accessibles et plus visibles, à la fois pour le grand public et les partenaires mais également pour permettre des accès intranet personnalisés (chargés d'étude, collectivités, etc).

La base du CAUE du Calvados est en cours de constitution. Elle sera en ligne courant 2017.



\ Une interface commune

Bien que le logiciel permette une présentation différente des fonds (toutes les pages sont personnalisables), il a été souhaité pour une meilleure lisibilité mettre en place une ergonomie et une identité graphique commune.

Un formulaire depuis la page d'accueil commune recherche dans tous les fonds. Il est possible de faire une requête dans le fond d'un CAUE choisi, à partir de sa page.

Parallèlement à ce besoin de fusion des données, la contrainte était de développer un accès personnalisé car certains fonds sont uniques, voire privés (les archives avec les études, la photothèque), d'où la mise en place des droits différents selon les équipes de chaque structure..

\ Un travail collaboratif

Le portail permet de gagner du temps dans les tâches quotidiennes des documentalistes : partage du bulletinage des revues que les CAUE ont en commun, du catalogage et de l'indexation par simple ajout de sa cote à une notice de document qui existe déjà dans les fonds.

\ Accès personnalisé aux communes

Le portail offre la possibilité d'un accès personnalisé pour chaque collectivité de son département : l'objectif est que chaque collectivité puisse accéder à un espace privé dans lequel elle retrouve tout le travail effectué par le CAUE sur son territoire depuis l'existence du CAUE. Des dossiers personnalisés ont aussi été mis en place.

Cet aspect sera développé par le CAUE dans un second temps.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION \

En 2016, l'accueil et le centre de documentation du CAUE ont été particulièrement réaménagés afin de rendre le lieu plus accueillant et de pouvoir recevoir du public au titre de sa mission de sensibilisation.

Deux espaces bien distincts ont été créés.

Un premier espace d'accueil, agrémenté de deux fauteuils et d'une table basse, permettent d'accueillir au mieux les personnes ayant un rendez-vous. Cet espace donne libre accès à l'ensemble des revues auxquelles le CAUE est abonné et aux nombreuses publications et fiches de sensibilisation.



En complément, le CAUE s'est équipé d'un modul'expo (grilles d'exposition modulables).

Ces grilles permettent un affichage facile et modulable en fonction des actions organisées par le CAUE : ateliers pédagogiques avec les scolaires, expositions, concours photo, nouvelles acquisitions, lancement du palmarès, etc...

Le deuxième espace est davantage un espace de travail. Les étudiants ou toute autre personne peuvent s'y installer pour consulter de la documentation. De grandes étagères ont été installées permettant ainsi le développement du fonds documentaire.

LA VIE DU C.A.U.E.:



Quelques mots

En août 2016, la loi sur l'architecture de 1977 qui définit la mission de service public assuré par les CAUE a été modifiée afin de tenir compte de leur rôle réel et de leur savoir faire dans le conseil sous toutes ses formes en matière de paysage.

Depuis plusieurs années déjà les demandes de conseil des collectivités pour la restructuration de leur cœur de bourg et pour l'aménagement des espaces publics sont croissantes. A la fin de l'année 2016, nous avons donc accueilli au sein de notre équipe une nouvelle paysagiste, Elsa Quintavalle afin de renforcer le pôle « Paysage » et répondre au mieux aux nombreuses

sollicitations dans un objectif de promotion de la qualité du cadre de vie.

Elodie Paillard, architecte HMONP, est également venue renforcer notre équipe en ce début d'année 2017. Son arrivée nous a permis d'achever la restructuration du conseil architectural aux collectivités et aux particuliers pour une plus grande efficacité sur les années à venir.

Enfin, en juin 2017, Karine Tirel, assistante de direction remplacera Antoine Delange au sein du pôle de Direction à la suite de son départ.

Bienvenue aux nouvelles recrues !



| **1** Fabien TESSIER, directeur, urbaniste **2** Karine TIREL, assistante de direction **3** Bertrand LÉGUILLON, chargé d'études, architecte DPLG **4** Claire SAMASSA, chargée d'études, architecte DPLG **5** Audrey HUREL, chargée d'études, urbaniste **6** Agathe PETRIGNANI-GRESSET, chargée d'études, paysagiste concepteur **7** Arnaud DOLLEY, chargé d'études, urbaniste **8** Nathalie FER, chargée d'études, urbaniste **9** Guillaume JACQUET, chargé d'études, architecte DE **10** Hélène JANDRICEK, documentaliste **11** Elisabeth JOLIBOIS, agent comptable **12** Véronique JOSSET, infographiste **13** Sandra KUBAKI, secrétaire d'accueil **14** Géraldine LOUVEL, chargée de communication **15** Élodie PAILLARD, chargée d'études, architecte HMOMP **16** Elsa QUINTAVALLE, chargée d'études, paysagiste concepteur **17** Brigitte TOSTAIN, secrétaire de direction **18** Benoît VIVIEN, chargé d'études, architecte DE |

FORMATIONS DU PERSONNEL \

Pour assurer la qualité de son conseil, le CAUE apporte une attention particulière à la formation de ses salariés. En ce début d'année, priorité a été apportée sur la réforme des marchés publics, et l'accompagnement des opérations d'aménagement.

- | « Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail » (janvier 2017)
- | « La réforme des marchés publics » (mai 2016)
- | « ADEME - Acteurs relais urbanisme durable et coût global » (septembre 2016)
- | « Après la loi NOTRe et la loi pour la Biodiversité, comment conjuguer la Trame verte et bleue avec le SRADDET ? » (septembre 2016)
- | « Formation GEPA, Rénovation et transition énergétique » (novembre 2016)
- | « URBAX BOURG - Une approche systématique de l'aménagement durable en milieu rural » (novembre 2016)

LES STAGIAIRES \

Dans son rôle de pédagogie et de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage, le CAUE se doit d'aider les jeunes générations dans leurs orientations professionnelles et d'accompagner les futurs techniciens.

| Anna Paris-Perez, stage découverte 3^{ème}, collègue Notre-Dame de Sourdeval, février 2017 |

| Lena Jabre, Master 2, droit de l'environnement et de l'urbanisme, Université de Limoges, avril-août 2017 |

| Anouk Bouguillon, stage découverte 3^{ème}, collège des Douits de Falaise, février 2017 |

BONNE ROUTE \



Antoine Delange, adjoint de direction à la gestion arrivé au CAUE en 2014 nous quitte pour rejoindre un autre bateau. Il naviguera désormais en tant que directeur financier au sein d'une start-up vers le nouvel eldorado dans le domaine de la silver économie et de la domotique.

Nous le remercions pour le travail qu'il a accompli durant ces trois années et lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans son nouveau poste.

\ L'association

Institués par la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont pour objet de « promouvoir sur le plan local la qualité de l'architecture et de son environnement ». La loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) vient renforcer leur rôle d'acteur de l'urbanisme.

Le CAUE du Calvados est une association départementale loi 1901 créée à l'initiative du conseil général le 11 janvier 1979. Chaque CAUE, présidé par un élu local, est géré par un conseil d'administration qui définit les objectifs dans le cadre des missions légales.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION \

| Ambroise Dupont, président d'honneur du CAUE, sénateur honoraire, maire de Victot-Pontfol et président de l'UAMC |

\ Le bureau

| Hubert Courseaux, vice-président du Conseil Départemental du Calvados, président de la communauté de communes Blangy-Pont-l'Évêque, maire de Bonneville-la-Louvet, président du CAUE | Michel Lamarre, vice-président du Conseil Départemental, vice-président | Sylvie Jacq, secrétaire du Conseil Départemental, vice-présidente, trésorière | Edith Guillot, secrétaire du Conseil Départemental, membre | Yves Deshayes, maire de Pont-l'Évêque, membre | Jean-Pierre Brenet, ancien urbaniste, membre | Jean-Charles de Sèze, architecte du patrimoine, membre |

\ Autres membres

| Dominique Laprie-Sentenac, Architecte des Bâtiments de France | Laurent Mary, directeur départemental des Territoires et de la Mer | Mathias Bouvier, directeur Académique | Sonia de la Provoté, vice-présidente du Conseil Départemental | Michel Roca, vice-président du Conseil Départemental | Patrice Duny, urbaniste, directeur de l'AUCAME | Jean-Cédric Landry, géomètre-expert | Lydie Regnault, architecte | Danielle Sibaud, architecte urbaniste | Jean Baptiste Flichy, paysagiste | Nicole Desmottes, maire-délégué de Roullours, Vire-Normandie | Marc Lecerf, maire de Fleury-sur-Orne | Véronique Masson, maire de Rosel | Olivier Paz, maire de Merville-Franceville | Arnaud Dolley, chargé d'études urbaniste, représentant du personnel |

LES MEMBRES ADHÉRENTS \

\ Personnes morales

| Chambre d'Agriculture, Henri Lemaitre | Fédération des promoteurs immobiliers de Normandie, Frédéric Alves, président Investir Immobilier, vice-président FPI, représentant territoire Bas-Normand | Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers, Jean-Marc Pierrot, président | Conseil Départemental | Association de Défense de l'Environnement de Merville-Franceville, Raymond Garnier, président | Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, FNAIM | Maisons Paysannes du Calvados, Catherine Léger, président, délégué départemental | GRAPE, Michel Horn, président | Société EDIFIDES, Luigi Lanfranconi, directeur | SOLIHA (anciennement PACT ARIM des Pays Normands), Pierre de Poncins, président | SNAL | NEXITY, Aymeric Poupel, directeur d'agence | RIVIERES ET BOCAGES, Michel Horn |

\ Personne physique

| Jean-Charles de Sèze, architecte du patrimoine |

\ Collectivités territoriales

| SCoT Caen-Métropole | Communauté d'Agglomération Pays d'Auge Normandie | Communauté de Communes Bayeux Intercom | Communauté de Communes Blangy/Pont-l'Évêque Intercom | Communauté de Communes Cingal Suisse Normande | Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie | Communauté de Communes de Cambremer | Communauté de Communes de la Vire au Noireau | Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon | Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville | Communauté de Communes Isigny-Omaha | Communauté de Communes Pré-Bocage | Ablon | Amfreville | Anisy | Annebault | Argences | Asnelles | Aubigny | Audrieu | Baron-sur-Odon | Bavent | Blainville-sur-Orne | Blonville-sur-Mer | Bonnebosq | Bonneville-la-Louvet | Boulon | Bourguebus | Bretteville-le-Rabet | Bretteville-sur-Laize | Bretteville-sur-Odon | Le Breuil-en-Auge | Cabourg | Cambremer | Campagnolles | Canapville | Caumont-sur-Aure | Cauvicourt | Cesny-aux-Vignes | Colleville-Montgomery | Condé-en-Normandie | Cormolain | Cresserons | Creully-sur-Seulles | Deauville | Démouville | Dives-sur-Mer | Douvres-la-Délivrande | Dozulé | Ducey-Sainte-Marguerite | Estrées-la-Campagne | Eterville | Fleury-sur-Orne | Fontenay-le-Pesnel | Formigny-la-Bataille | Fourneville | Le Fresne-Camilly | Fresney-le-Vieux | Goupillières | Goustranville | Grentheville | La Hoguette | Le Hom | Honfleur | Janville | Laize-Clinchamps | Lessard-et-le-Chêne | Livarot Pays d'Auge | Loucelles | Louvigny | Luc-sur-Mer | Maltot | Manneville-la-Pipard | Merville-Franceville-Plage | Mery-Bissières-en-Auge | Mondrainville | Les Monts-d'Aunay | Moulins-en-Bessin | Moulit-Chicheboville | Moyaux | Mutrecy | Ouézy | Pierrefitte-en-Auge | Plumetot | Pont-d'Ouille | Pont-l'Évêque | Port-en-Bessin-Huppain | Potigny | Ranville | La Rivière-Saint-Sauveur | Rocquancourt | Rosel | Rots | Saint-André-sur-Orne | Saint-Aubin-d'Arquenay | Saint-Germain-la-Blanche-Herbe | Saint-Manvieu-Norrey | Saint-Sylvain | Sallenelles | Sivos M.E.R. (Maizières-Ernes-Rouvres) | Soliers | Souleuvre-en-Bocage | Terres de Druance | Thaon | Thue et Mue | Tilly-la-Campagne | Tilly-sur-Seulles | Tourville-en-Auge | Trévières | Trouville-sur-Mer | Urville | Valambray | Valdallière | Varaville | Verson | Victot-Pontfol | Villers-Bocage | Vire-Normandie |



Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère avec pour missions :

- | l'information et la sensibilisation du public,
- | la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels,
- | l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire, réhabiliter ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant,
- | le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture, de paysage ou d'environnement.

Sa consultation est gratuite, et son financement est essentiellement assuré par des fonds publics. Pour les particuliers, des permanences de conseil architectural sont assurées par des architectes conseil. Pour les collectivités, l'équipe du CAUE, composée de chargés d'études architectes, urbanistes, paysagiste, assiste les élus dans la définition et la mise en place de l'aménagement du territoire et du cadre de vie.



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2016

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados
28 rue Jean Eudes . 14000 CAEN
02 31 15 59 60 . contact@cauel4.fr
www.cauel4.fr

 www.facebook.com/cauel4

 https://twitter.com/caue_calvados

 www.linkedin.com/in/cauel4

